

Étude des crédits 2024-2025

Renseignements généraux de l'opposition officielle **et** **Renseignements particuliers des oppositions**

Société québécoise de récupération et de recyclage
(RECYC-QUÉBEC)

Avril 2024

Étude des crédits 2024-2025

Renseignements généraux de l'opposition officielle

Société québécoise de récupération et de recyclage
(RECYC-QUÉBEC)

Avril 2024

QUESTION GÉNÉRALE NO G01

Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2023-2024 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, le nom des dirigeants et des fonctionnaires concernés;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - . les détails de ces ententes;
 - . les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;

Endroit	Du	Au	But du voyage	Coût total
Toronto, Ontario	2023-06-19	2023-06-20	Participation au sommet canadien de l'économie circulaire	3 412 \$
Vancouver, Colombie-Britannique	2023-11-01	2023-11-02	Participation à la conférence et à l'Assemblée générale annuelle du National Zero Waste Council	3 602 \$
Halifax, Nouvelle-Écosse	2023-10-01	2023-10-04	Participation à la rencontre annuelle des membres du Conseil d'administration de l'Association canadienne des agences gouvernementales de recyclages de pneus (CATRA)	4 516 \$
Total				11 531 \$

Les renseignements concernant les Ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 18). Inscrire le lien Internet. En ce qui concerne la sous-question f), l'information fournie en réponse à cette question est incluse dans la réponse à la question 45.

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information>

QUESTION GÉNÉRALE N° G02

Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2023-2024 :

- a) les raisons du déplacement;
 - b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - c) les coûts ventilés;
-

Aucun voyage fait en avion ou en hélicoptère au Québec pour 2023-2024.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 17).

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information>

QUESTION GÉNÉRALE No G03

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2023-2024, et les prévisions pour 2024-2025;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d’octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) le but visé par chaque dépense;
- e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l’organisme bénéficiaire;
- f) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie;
- g) la répartition du placement média en indiquant le coût par média ainsi que les dates de diffusions;
- h) le rapport de statistiques sur la portée et la clientèle visée et l’atteinte des objectifs ou toute évaluation réalisée de l’impact de la campagne.

Pour 2023-2024 :

PUBLICITÉ			
ORGANISMES	DESCRIPTION MANDAT	MONTANT	MODE D'OCTROI
LINKED IN	Amplification de publications sur LinkedIn	5 174 \$	S.O.
LE DEVOIR	Marketing de contenu dans le cahier spécial Défis des entreprises du journal Le Devoir	16 685 \$	Contrat
LA PRESSE	Publicité dans le cadre des Assises de l'économie circulaire 2024	5 000 \$	Contrat
MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	Publicité sur les CRD dans le magazine Constructo	2 975 \$	Contrat
META PLATFORMS INC.	Amplifications de publications sur Facebook et Instagram, datant d'avant la suspension des placements publicitaires gouvernementaux sur Meta, soit avant juillet 2023	4 645 \$	S.O.

PUBLICATIONS BLD	Publicité sur le compostage dans le magazine Les Débrouillards et dans l'infolettre des enseignants	15 890 \$	Contrat
ASSOC. DES CONCESSIONNAIRES DE VÉHICULES DE LOISIR DU QUÉBEC	Publicité en lien avec le programme des pneus hors d'usage	3 000 \$	Contrat
PELMOREX	Publicité sur l'application Météomédia	9 880 \$	Contrat
RADIO CANADA	Intégration de contenu sur la consommation responsable dans l'émission On va se le dire	11 525 \$	Contrat
ROUSSEAU COMMUNICATIONS	Publicité en lien avec le programme des pneus hors d'usage	6 443 \$	Contrat
SPOTIFY	Publicité en lien avec le programme des pneus hors d'usage	500 \$	S.O.
AUTOSPHERE	Publicité en lien avec le programme des pneus hors d'usage	2 522 \$	Contrat
	Total	84 239 \$	

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique. Pour les contrats 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24).

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information>

QUESTION GÉNÉRALE No G03

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2023-2024, et les prévisions pour 2024-2025;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d’octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) le but visé par chaque dépense;
- e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l’organisme bénéficiaire;
- f) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie;
- g) la répartition du placement média en indiquant le coût par média ainsi que les dates de diffusions;
- h) le rapport de statistiques sur la portée et la clientèle visée et l’atteinte des objectifs ou toute évaluation réalisée de l’impact de la campagne.

Pour 2023-2024 :

PRODUCTION			
ORGANISMES	DESCRIPTION MANDAT	MONTANT	MODE D'OCTROI
Fédération des chambres de commerces du Quebec	commandite du prix Développement durable lors du gala de la FCCQ	3 500 \$	Contrat
	Total	3 500 \$	

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique. Pour les contrats 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24).

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information>

QUESTION GÉNÉRALE N° G03

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2023-2024, et les prévisions pour 2024-2025;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d’octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) le but visé par chaque dépense;
- e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l’organisme bénéficiaire;
- f) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie;
- g) la répartition du placement média en indiquant le coût par média ainsi que les dates de diffusions;
- h) le rapport de statistiques sur la portée et la clientèle visée et l’atteinte des objectifs ou toute évaluation réalisée de l’impact de la campagne.

Pour 2023-2024 :

COMMANDITES		
ORGANISMES	DESCRIPTION MANDAT	MONTANT
GENIUM360 (MC)	Rencontres de génie	5 000 \$
MUSÉE DE LA CIVILISATION	Expo Pour demain	7 500 \$
COMMUNAUTÉ ALLEMANDE QUÉBEC	Marché de Noël Allemand	5 000 \$
ASSOCIATION DES MICROBRASSERIES DU QC	Congrès de l'AMBQ	3 750 \$
RENCONTRES INTERNATIONALES DU DOCUMENTAIRE DE MONTRÉAL	Commandite	2 500 \$
MARCHÉ DES ARTISANS RÉCUPÉRATEURS	Commandite	1 500 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)	Congrès de la FQM	5 288 \$
MRC DES SOURCES	Rendez-vous des Écomatériaux	3 000 \$
CETEQ - CONSEIL DES ENTREPRISES EN TECHNO. ENVIR. DU QC	Soirée Envirollys	6 000 \$
CONSEIL RÉG. DE L'ENVIRONNEMENT DU CENTRE-DU-QUEBEC (CRECQ)	Commandite	500 \$
RIDEAU INC.	Festival Rideau	3 500 \$
MARKETING QUINTUS S.E.N.C.	Conférence écoresponsabilité	800 \$

CORPORATION DU MOULIN LÉGARÉ	Festival de la galette	1 000 \$
CORPORATION DES ÉVÉNEMENTS DE TROIS-RIVIÈRES	Les Délices d'automne	6 000 \$
RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES FEMMES EN ENVIRONNEMENT	Concours Les Vivats	6 500 \$
ENERGIK	Défi des couleurs	2 500 \$
LES COMPTONALES INC	Virées comptonales	2 500 \$
DÉFI ENTREPRISES ACTIVES	Trail Grand-Duc	750 \$
FESTIVAL DE MONTGOLFIÈRES DE GATINEAU	Commandite	3 500 \$
Total		67 088 \$

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique. Pour les contrats 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24).

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information>

QUESTION GÉNÉRALE NO G04

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

Par le cabinet ministériel :

- a) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- d) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement;
- f) le but visé par chaque dépense;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- h) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) le but visé par chaque dépense;
- n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Aucun événement médiatique n'a été organisé par RECYC-QUÉBEC en 2023-2024.

QUESTION GÉNÉRALE N° G05

La liste des dépenses en formation de communication, en incluant et en indiquant celles du cabinet ministériel :

Organisés par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

FOURNISSEUR	BUT VISÉ	MONTANT
Grenier aux nouvelles	Consolider sa stratégie de contenu et d'interaction sur Instagram (stratégie de contenu Instagram)	299 \$
Les Affaires	Médias sociaux - secteur public	1 355 \$
Citoyen Optimum	Formation porte-parole	7 000 \$
Conseil québécois des événements écoresponsable (CQEER)	Organiser un évènement écoresponsable - niveau 2	Gratuit
Isarta	Prise de parole en public et en virtuel	978 \$
Total		9 632 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23).

<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information>

QUESTION GÉNÉRALE N° G06

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2023-2024, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
 - d) la date d'octroi du contrat;
 - e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
 - f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

Fournisseur ou nom de la firme	Objet	Montant	Date d'octroi
9366-6501 Québec inc. (La Société VARS)	Audit de sécurité	64 500 \$	2023-04-17
ACA Ateliers de conversation anglaise	Ateliers de conversation anglaise	1 950 \$	2023-10-16
Académie Sylbert	Formation "Optimisez l'organisation de votre interface Teams en maîtrisant les bonnes pratiques"	895 \$	2023-08-01
Académie Sylbert	Formation OneDrive et SharePoint	590 \$	2024-03-11
Académie Sylbert	Formation PowerPivot et PowerQuery	590 \$	2024-03-05
Académie Sylbert	Formation Outlook (OTL-301)	2 575 \$	2023-04-24
AFI Expertise	Formation pour poste gestionnaire	780 \$	2023-04-11
AFI par Edgenda	Banque d'heures pour le support technique spécialisé Microsoft Azure	14 000 \$	2024-02-27
AFI par Edgenda	Accompagnement technologique pour terminer notre migration vers Azure	19 600 \$	2024-02-28
Agorapulse	Renouvellement d'abonnement - plateforme pour réseaux sociaux	2 547 \$	2024-01-08
Alpha-Pressé inc.	Services de production de capsules vidéos	100 000 \$	2023-04-03

Applied Electronics Limited	Installation Yealink - Salle SM et Rectangle (Montréal)	16 925 \$	2024-03-05
Aramark	Location machine d'eau - bureau de Québec	4 269 \$	2023-04-20
Association canadienne de Tennis	Habillage (visuel) pour stations d'eau durant l'Omnium BN	500 \$	2023-07-05
Association des Concessionnaires de Véhicules de Loisirs du Québec	Placement publicitaire automne/hiver 2023	3 000 \$	2023-07-25
Association des hôteliers du Québec	Mandat pour la coordination d'un projet de vitrine d'économie circulaire dans le secteur de l'hébergement touristique	60 000 \$	2023-09-26
Association étudiante de l'Université McGill	Publicité dans le manuel de l'étudiant pour la rentrée 2024-2025	935 \$	2024-03-12
Autosphère Média inc.	Placements publicitaires pour 2024	14 734 \$	2024-01-08
Capital Traiteur Montréal inc.	Services alimentaires pour les Assises en novembre 2023	51 876 \$	2023-10-10
CAS Group	Formations ISO 14064	3 195 \$	2023-10-16
Centrexpo Cogeco Drummondville	Location de la salle, équipements divers, canapés et boisson pour l'Événement Pneus du 16 mai 2024	1 500 \$	2024-01-18
CG3 Communications et graphisme inc.	Création et réalisation du rapport annuel 2022-2023	60 000 \$	2023-05-31
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	Formation - L'économie du beignet: entreprendre autrement	70 \$	2023-05-16
Circle Economy Foundation	Indice de circularité du Québec: impact sur limites planétaires et mise à jour de notre indice de circularité	111 289 \$	2024-01-18
Claudé Pétrin-Desrosiers	Conférence aux Assises	500 \$	2023-11-21
Climat Conseils inc.	Consultation générale RH	16 450 \$	2023-10-19
Clinique de médecine industrielle des Laurentides	Avis complémentaire dossier invalidité	323 \$	2023-04-03
Coarchitecture inc.	Réaménagement du bureau de Montréal	43 850 \$	2023-05-24
Collège des administrateurs de sociétés	Formation au Module 5	3 250 \$	2023-09-29
Collège des administrateurs de sociétés	Formation au Module 4 du CAS	3 250 \$	2023-10-05
Collège des administrateurs de sociétés	Formation au Module 1	3 750 \$	2023-11-22
Collège des administrateurs de sociétés	Formation du Module 4	3 750 \$	2024-02-12
Conseil québécois des événements écoresponsables	Classification selon la norme BNQ 9700-253 des Assises québécoises de l'économie circulaire	2 510 \$	2023-04-24
Conseil québécois des événements écoresponsables	Classification de notre événement pneus du 16 mai 2024 selon la norme en gestion responsable d'événements BNQ 9700-253	3 000 \$	2024-02-01
Cossette	Production de trois visuels en lien avec le partenariat Québec Circulaire	630 \$	2023-05-31

Cyclone Santé	Expertise médicale avec médecin expert dossier invalidité	2 158 \$	2023-12-13
DX	Mobilier pour les Assises	16 878 \$	2023-11-20
Édifice 500 Grande-Allée Est inc.	Travaux au bureau de Québec	1 495 \$	2023-07-14
Équiterre	Sondage sur les motivations au Québec pour les décisions d'achats en lien avec la réparabilité et la durabilité	14 654 \$	2023-12-12
Espace Vieux-Port	Location du lieu + repas -Noël 2023	11 500 \$	2023-09-13
Fonds des biens et des services / Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Montage, démontage et matériel pour notre kiosque au Congrès de l'AMBQ 2023	869 \$	2023-11-27
Formations Infopresse	Formation Sommet communication-marketing à impact social (5 personnes)	1 373 \$	2023-04-27
François Desrochers	Médiation	400 \$	2024-01-04
Geneviève Meloche	Accompagnement pour la réalisation d'un lac-à-l'épaule en mode créatif & consolidation d'équipe	12 859 \$	2023-08-07
Gestisoft inc.	Licences de Microsoft Dynamics Business Central	13 000 \$	2024-03-15
Gestisoft inc.	Optimisation de la solution Business Central	13 104 \$	2024-03-14
Gestisoft inc.	Accompagnement dans l'évolution de la solution Microsoft Dynamics 365	4 296 \$	2024-03-14
Go Secure inc.	Projet de définition de la nouvelle architecture Réseaux du bureau de Montréal	5 108 \$	2024-02-27
Go Secure inc.	Support Check Point - Québec	4 763 \$	2024-03-13
GoSecure inc.	Gestion des coupe-feux CORE	18 995 \$	2023-04-04
Groupe ABP	Location de panneaux d'affichages dans le cadre des Assises 2023	1 295 \$	2023-11-07
Groupe MACH	Retirer l'affiche extérieure de RQ au 300 Saint Paul	340 \$	2023-04-28
Groupe MACH	Travaux électrique reliés au départ du 300 Saint Paul	1 588 \$	2023-04-28
Groupe MACH	Réparation de serpentins de climatisation à l'ancien bureau de Québec	1 537 \$	2023-09-22

Groupe POL	Récupération et transport de pneus hors d'usage Région 12 - Chaudière-Appalaches	4 000 000 \$	2023-12-13
Groupe POL	Récupération et transport de pneus hors d'usage Région 13 - CMM-NORD Laval et banlieue	4 800 000 \$	2023-12-13
Groupe POL	Transport de pneus hors d'usage Inter-recycleur Dynamat	1 800 000 \$	2023-12-13
Groupe POL	Récupération et transport de pneus hors d'usage Région 03- Québec	4 200 000 \$	2023-12-13
Groupe POL	Récupération et transport de pneus hors d'usage Région 07 - Outaouais	3 000 000 \$	2023-12-13
Groupe POL	Récupération et transport de pneus hors d'usage Région 01- Gaspésie Bas-Saint-Laurent	5 235 000 \$	2023-12-13
Groupe POL	Récupération et transport de pneus hors d'usage Région 02- Saguenay & Lac-St-Jean	4 200 000 \$	2023-12-15
Groupe POL	Récupération et transport de pneus hors d'usage Région 04- Mauricie	2 500 000 \$	2023-12-13
Groupe POL	Récupération et transport de pneus hors d'usage Région 05- Estrie	2 250 000 \$	2023-12-15
Groupe POL	Récupération et transport de pneus hors d'usage Régions 08/10- Abitibi & Nord-du-Québec	3 500 000 \$	2023-12-15
Groupe POL	Récupération et transport de pneus hors d'usage Régions 09 - Côte-Nord	2 500 000 \$	2023-12-15
Groupe POL	Récupération et transport de pneus hors d'usage Région 14 - Lanaudière et Laurentides	6 500 000 \$	2023-12-13
Groupe POL	Récupération et transport de pneus hors d'usage Région 15 - CMM-SUD Rive-Sud	5 250 000 \$	2023-12-15
Groupe POL	Récupération et transport de pneus hors d'usage Région 16 - Montérégie-Sud	6 000 000 \$	2023-12-13
Groupe POL	Récupération et transport de pneus hors d'usage Région 17 - Centre-du-Québec	2 100 000 \$	2023-12-15

Groupe Rémy Rousseau	Publicités dans la revue L'Automobile et publicités dans l'Infolettre pour les années 2024, 2025 et 2026	21 015 \$	2023-11-17
Groupe Synetik - ErgoSolution	Évaluation ergonomique	600 \$	2023-05-31
Groupe-conseil Miratech inc.	Formulation d'un programme de recyclage de batteries de véhicules électriques	20 000 \$	2023-10-31
Groupe-conseil Miratech inc.	Formulation d'un programme de recyclage de batteries de véhicules électriques	20 000 \$	2024-01-25
Hardy, Normand & Associés	Audit dans le cadre du Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables	13 000 \$	2023-06-26
Hewlett Packard Entreprise Canada cie	Services d'assistance technique pour les serveurs de Québec et Montréal	16 752 \$	2023-05-10
Hôtel Le Dauphin	Location de salle et repas pour le Lac-à-l'épaule du 19-20 septembre 2023	1 949 \$	2023-09-19
Idexia inc.	Support de niveau 2 de l'application RCSM	16 000 \$	2023-10-13
Idexia inc.	Développement d'une API (Interface de programmation d'application)	13 800 \$	2023-10-30
Idexia inc.	Développer de nouveaux éléments au portail du Régime de compensation	12 480 \$	2024-01-12
Idexia inc.	Banque d'heures pour la maintenance et évolution de divers logiciels personnalisés de RECYC-QUÉBEC	19 500 \$	2023-07-21
ImageNexx	Numérisation dossiers employés	3 000 \$	2023-11-08
Imperia Hôtel	Repas et salle lors de la visite du site d'enfouissement	4 380 \$	2023-05-25
Insight Canada inc.	Contrat de maintenance Cisco SMARTnet	1 100 \$	2023-06-08
Interscript	Accessibilité Web / Plan d'action 2019-2024 / Bilan de mi-parcours	1 660 \$	2023-05-15
Interscript	Formulaire de demande de commandites mise en accessibilité universelle	796 \$	2023-07-31
Interscript	Formulaire de politique de commandites mise en accessibilité universelle	293 \$	2024-01-24
Iron Mountain	Service d'archivage et déchiquetage pour le bureau de Montréal et Québec pour la période du 29 avril 2023 au 28 avril 2024	5 000 \$	2023-06-02
Iron Mountain	Renouvellement pour les cassettes de sauvegarde (TI)	9 516 \$	2023-04-12
Isarta inc.	Formation - Bâtir un plan de communication efficace	877 \$	2023-05-12
Joelle Simare-Lapointe	Photographe pour les Assises	1 592 \$	2023-11-21

Konika Minolta	Démontage, déménagement et remontage du photocopieur dans les nouveaux bureaux de Québec	250 \$	2023-04-26
La Presse	Placement média dans La Presse pour Les Assises	5 000 \$	2023-10-02
Le Courrier parlementaire	Abonnement à : Le courrier parlementaire	2 100 \$	2023-06-05
Le Devoir	Publicité dans le journal Le Devoir / cahier spécial Défi des entreprises	16 685 \$	2023-09-20
Les Consultants C. Roy inc.	Gestion de l'invalidité	10 000 \$	2023-10-20
Les COOPS de l'information	Placement média dans Le Soleil sur le vrac	10 195 \$	2024-03-12
Les Éditions Plurielles Canada inc.	Animation des 3e Assises par Isabelle Craig	7 300 \$	2023-07-18
Les Évadés inc.	Services de planification, conception et réalisation de projets de communication graphique et numérique	600 000 \$	2023-06-27
Lg2 Montréal	Accompagnement de l'agence pour le pré-test de la campagne des MO, automne 2023	6 720 \$	2023-07-03
Lg2 Montréal	Honoraires service-conseil pour le post-test de la campagne SVMO de Léger	1 575 \$	2023-10-30
Lg2 Montréal	Coûts de production pour l'utilisation de la vidéo de la campagne automne 2023 de RQ en circuit fermé	2 556 \$	2023-09-22
Lg2 Québec	Honoraires professionnels pour le désarchivage des fichiers sources de la campagne 2022	255 \$	2024-02-22
Lussier	Assurance cyber-risque 2023-2024	37 429 \$	2023-04-13
Magazine Voir vert	Placement publicitaire dans le magazine Voir Vert	2 300 \$	2024-03-05
Magazine Voir vert / Groupe Constructo	Placement publicitaire dans le magazine Voir vert, le magazine du bâtiment durable au Québec, édition septembre 2023, 1 page, 4 couleurs	2 975 \$	2023-08-02
Marketing Léger inc.	Étude qualitative de pré-test de campagne SVMO commandée par Ig2 et pour le compte de RQ	15 000 \$	2023-06-21
Marketing Léger inc.	Mesure de la performance publicitaire de la campagne SVMO 2023 (post-test)	15 000 \$	2023-10-18
MC Perreault avocate conseil inc.	Honoraires professionnels juridiques des RH pour terminer l'année 23-24	9 999 \$	2024-03-05
MEDIAL Conseil Santé Sécurité inc.	Impartition en prévention des risques SST	15 000 \$	2024-01-22
MégaFUN	Animation - Noël 2023	2 325 \$	2023-09-11
Micro Logic Sainte-Foy Itée	Achat de matériels informatiques	918 \$	2024-02-14
Micro Logic Sainte-Foy Itée	Entente d'impartition pour combler les besoins de personnel en TI	46 200 \$	2023-12-07
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale	Kiosque Congrès FQM	1 047 \$	2023-11-09

Mintz vérifications mondiales	Services pour faire les références et le plumitif des candidats potentiels au besoin	1 155 \$	2023-12-08
Mission 1000 tonnes	Activité corporative: corvée de nettoyage	2 500 \$	2023-08-24
MNP LLP	Accompagnement pour le développement de Moebius	62 400 \$	2023-06-28
Morvan Le Borgne - Oméga Leadership	Coaching exécutif et développement du leadership	7 799 \$	2023-06-02
Morvan Le Borgne - Oméga Leadership	Coaching exécutif et développement du leadership	7 799 \$	2023-06-13
Mylène Paquette et Cie	Conférence Pop-up meeting	1 038 \$	2023-09-20
O2 Websolutions inc.	Création du sous-site LES ASSISES (Économie circulaire)	20 475 \$	2023-04-27
Octopus-ICSM.com inc.	Renouvellement licences Octopus (TI et juridique)	8 280 \$	2023-04-05
Radar Headhunters inc.	Consultant en recrutement et formation	24 000 \$	2023-11-10
Raymond Chabot Grant Thornton Cie S.E.N.C.L.R.	Calcul des taux de récupération	23 975 \$	2023-07-04
Recrutement Fed inc.	Entente cadre pour le recrutement de personnel	18 000 \$	2023-10-04
Référence Média	Revue de presse : veille médiatique et parlementaire	62 036 \$	2023-09-21
Ricardo Média	Placement publicitaire, Pre-roll compost	6 750 \$	2023-09-05
Robert Half	Embauche d'un chargé de projet - Système Moebius	32 000 \$	2023-09-15
Simon Dupuis L'illustrotteur	Illustration d'une fresque aux Assises	2 218 \$	2023-10-11
Smoking BBQ	Repas pour le Ged Together du 20 juin 2023	2 278 \$	2023-06-12
Solutions d'affaires Konica Minolta (Canada) Itée	Imprimantes et multifonctions - Location 60 mois	16 446 \$	2023-08-09
Stantec Experts-Conseils Itée	Caractérisation dans les centres de tri de résidus de CRD	879 130 \$	2024-01-19
Stratégie Organisation et Méthode SOM inc.	Portrait 2022-2023 - Mesure de la satisfaction des industries, commerces et institutions (ICI) et des organismes municipaux à l'égard des services de RECYC QUÉBEC	24 000 \$	2023-05-02
Stratégie Organisation et Méthode SOM inc.	Sondage : groupes de discussion sur le vrac	19 500 \$	2024-03-08
Stratégie Organisation et Méthode SOM inc.	Sondage sur les résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)	24 900 \$	2024-03-08
Stratzer Conseils inc.	Réalisation d'un mandat visant à documenter les approches et cas de tarification incitative des matières résiduelles destinées à l'élimination	65 885 \$	2023-06-09
Stratzer Conseils inc.	Caractérisation à l'entrée des centres de tri de collecte sélective	419 615 \$	2023-08-07

Technologia	Formation - Gestion documentaire: mettre en place des pratiques et systèmes performants	1 455 \$	2023-07-25
Telus Santé	Renouvellement du contrat du PAE avec Telus Santé (anciennement Lifeworks)	6 000 \$	2023-12-13
TKNL créateurs d'expériences	Services techniques pour les 3e Assises en novembre 2023	62 500 \$	2023-08-21
Université du Québec à Montréal	PoutineFest du 20 juin 2023	275 \$	2023-06-20
Urgel Charette Transport Ltée	Support à la récupération et au transport de pneus hors d'usage	95 000 \$	2023-08-15
Yves Leblond	Analyses statistiques (planification) dans le cadre de la caractérisation des centres de tri CRD	18 900 \$	2023-08-30
TOTAL		61 489 243 \$	

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/>. De plus, pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site du ministère.

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information/>

QUESTION GÉNÉRALE N^o G07

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
 - b) la grille d'évaluation des soumissions;
 - c) la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
 - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
 - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
-

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec.

<https://www.seao.ca/>

QUESTION GÉNÉRALE N° G8

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2023-2024 :

- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

Un seul contrat de moins de 25 000 \$

Catégories d'emploi	No de personne	Poste occupé	Consultant	Mandat	Total des coûts 23-24
Professionnel	1	Consultante en recrutement et formation	Radar Chasseurs de talents internationaux Marjorie Zamor	2 novembre 2023 au 19 janvier 2024: 24 000\$	23 985 \$

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : [https:// www.seao.ca/](https://www.seao.ca/) ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site du ministère.

<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information/>

QUESTION GÉNÉRALE N° G09

Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2023-2024, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2023-2024.

a) le nom du projet;	Modernisation (API) application " Ça va où?"
b) la nature du projet;	Modernisation de l'API de l'application Ça va où? et continuation des développements
c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);	Non pertinent à l'étude des crédits
d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;	200 000 \$
e) les plus récentes évaluations du coût du projet;	Non pertinent à l'étude des crédits
f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;	2022-2023 :85 621 \$ 2023-2024 : 63 837 \$

QUESTION GÉNÉRALE N° G09

Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2023-2024, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;	50 500 \$
h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;	Non pertinent à l'étude des crédits
i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;	75%
j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;	Non pertinent à l'étude des crédits
k) le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.	Non pertinent à l'étude des crédits
l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.	Non pertinent à l'étude des crédits
m) Nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.	2023-2024 : aucun

QUESTION GÉNÉRALE N° G09

Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2023-2024, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

a) le nom du projet;	Logiciel comptable Microsoft Dynamics 365 Business Central
b) la nature du projet;	
c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);	Non pertinent à l'étude des crédits
d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;	200 000 \$
e) les plus récentes évaluations du coût du projet;	Non pertinent à l'étude des crédits
f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;	2021-2022 : 79 200 \$ 2022-2023 : 89 850 \$ 2023-2024 : 94 025 \$
g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;	15 000 \$
h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;	Non pertinent à l'étude des crédits
i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;	90%
j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;	Non pertinent à l'étude des crédits
k) le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.	Non pertinent à l'étude des crédits
l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.	Non pertinent à l'étude des crédits
m) Nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.	2023-2024 : aucun

QUESTION GÉNÉRALE N° G09

Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2023-2024, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

a) le nom du projet;	Système informatique d'aide financière Moebius
b) la nature du projet;	Développement d'un système informatique permettant de gérer le processus d'octroi et de suivi des aides financières
c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);	Non pertinent à l'étude des crédits
d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;	189 000 \$
e) les plus récentes évaluations du coût du projet;	Non pertinent à l'étude des crédits
f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;	2022-2023 : 70 312 \$ 2023-2024 : 120 936 \$
g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;	92 018 \$
h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;	Non pertinent à l'étude des crédits
i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;	85%
j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;	Non pertinent à l'étude des crédits
k) le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.	Non pertinent à l'étude des crédits
l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.	Non pertinent à l'étude des crédits
m) Nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.	2023-2024 : aucun

Pour les sous-questions a), b), d), e), f), g), i), et l), l'information sur les projets informatiques de plus de 500 000 \$ est disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante :

<https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca>

QUESTION GÉNÉRALE N° G10

Concernant l'hébergement de données infonuagique, fournir :

- a) les coûts par année;
 - b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données;
 - c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;
 - d) la liste des fournisseurs;
 - e) une copie du plan de déploiement.
-

Pour l'année 2023-2024 :

b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données : 42 438 \$

c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité : - \$

d) Les informations concernant la liste des fournisseurs et des prestataires de services qualifiés par appel d'intérêt en infonuagique est disponible sur Internet à l'adresse suivante: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/faireaffaire/Appels_d_offres_et_acquisitions/Courtier_en_infonuagique/LI_prestataires_qualifies_AO_courtier.pdf

QUESTION GÉNÉRALE N° G11

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2023-2024, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :

a) la photocopie;	1 999 \$
b) le mobilier de bureau;	- \$
c) l'ameublement;	- \$
d) la décoration et l'embellissement;	31 515 \$
e) le distributeur d'eau de source;	328 \$
f) le remboursement des frais de transport;	64 405 \$
g) le remboursement des frais d'hébergement;	20 880 \$
h) le remboursement des frais de repas;	26 217 \$
i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;	- \$
j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement;	
I. a) au Québec;	5 727 \$
II. b) à l'extérieur du Québec.	11 531 \$
TOTAL	162 603 \$

Note : Ces dépenses sont pour l'ensemble de la Société.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

QUESTION GÉNÉRALE N° G12

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2023-2024, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

a) le coût des contrats téléphoniques;	Le coût des contrats est inclus dans le coût d'utilisation des appareils
b) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;	200 \$
c) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;	- \$
d) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;	- \$
e) le nombre de téléphones cellulaires et téléphone intelligent;	Non pertinent à l'étude des crédits
f) le coût d'acquisition des appareils;	- \$
g) le coût d'utilisation des appareils;	13 234 \$
h) le nom des fournisseurs;	Telus
i) les ordinateurs portables;	Non pertinent à l'étude des crédits
j) les iPad ou autre type de tablette électronique;	Non pertinent à l'étude des crédits

Note : Ces dépenses sont pour l'ensemble de la Société et la plupart des employés n'ont qu'un ordinateur portable et aucun ordinateur de bureau.

Pour les sous-questions a), f), g), h) l'information fournie en réponse à ces questions est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25).

<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information/>

QUESTION GÉNÉRALE N° G13

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

	2024-2025 (estimé)	2023-2024
a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus	Réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor	
b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins		
c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;		
d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi		
e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) : - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.		
f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel		
g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi		
h) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;		

	2024-2025 (estimé)	2023-2024
i) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions)	Réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor	
j) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir		
k) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie		
l) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires		
m) le nombre d'employés permanents et temporaires		
n) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ		
o) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi	-	"aboli au net" 0
	Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.	
p) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs	Réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.	
q) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.	-	3
	Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.	

QUESTION GÉNÉRALE N° G14

Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2023-2024 et les prévisions pour l'année 2024-2025 de :

a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes

b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines; 1

c) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats. 0

QUESTION GÉNÉRALE N° G15

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2023-2024 en indiquant pour chacun d’eux :

- a) l’emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) le coût total de ladite location;
- d) les coûts d’aménagement, de rénovations réalisés depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- e) la durée du bail;
- f) propriétaire de l’espace loué;
- g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation;
- h) la superficie totale réellement occupée;
- i) la superficie inoccupée;
- j) le coût de location au mètre carré;
- k) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

A)		
l’emplacement de la location	141, ave du Président-Kennedy, 8e, Montréal, Qc	
la superficie totale pour chaque local loué	1 124,23 m. ca. (12 102 pi ²)	
-la superficie réellement occupée;	Ne semble pas pertinent à l'étude des crédits	
-la superficie inoccupée;	Ne semble pas pertinent à l'étude des crédits	
- le coût de location au mètre carré;	Ne semble pas pertinent à l'étude des crédits	
le coût total de ladite location	398 990 \$ (annuel)	
les coûts d’aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1 ^{er} avril 2023, la nature des travaux et le ou les bureaux visés	- \$ aucune	
la durée du bail	8 ans	(le bail se termine le 31 octobre 2025)
propriétaire de l’espace loué	Université du Québec à Montréal	
en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts	- \$ aucune	

B)

l'emplacement de la location	500 Grande Allée Est, Québec,
la superficie totale pour chaque local loué	266.60 m.ca (2 870 pi ²)
-la superficie réellement occupée;	Ne semble pas pertinent à l'étude des crédits
-la superficie inoccupée;	Ne semble pas pertinent à l'étude des crédits
- le coût de location au mètre carré;	Ne semble pas pertinent à l'étude des crédits
le coût total de ladite location	79 437 \$ (annuel)
les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2023, la nature des travaux et le ou les bureaux visés	N/A
la durée du bail	6 ans (le bail se termine le 31 juillet 2029)
propriétaire de l'espace loué	Édifice 500 Grande Allée Est Inc.
en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts	- \$ aucune

Pour les sous-questions a) l'emplacement de la location, b) la superficie totale pour chaque local loué, c) le coût total de ladite location et f) propriétaire de l'espace loué, l'information est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 27).

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information>

QUESTION GÉNÉRALE N^o G16

Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2023-2024, fournir :

- a) La liste des actifs excédentaires inoccupés;**
- b) La valeur estimée de ceux-ci;**
- c) Les coûts d'entretien annuel;**
- d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.**

Aucun actif immobilier excédentaire en 2023-2024.

QUESTION GÉNÉRALE N^o G17

Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2023-2024, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

- a) les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

b) les coûts;	12 691 \$
c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux	Extal Services Intégrés

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

QUESTION GÉNÉRALE N° G19

Liste des sommes d'argent versées en 2023-2024, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 26).

<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information>

QUESTION GÉNÉRALE N^o G20

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
- g) les prévisions pour 2024-2025.

Aucun personnel hors structure.

QUESTION GÉNÉRALE N^o G21

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;**
- b) le salaire;**
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;**
- d) la date de la mise en disponibilité;**
- e) les prévisions pour 2024-2025.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^O G22

Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2023-2024, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);**
- b) par catégorie d'âge;**
- c) prévisions pour 2024-2025.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N° G23

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;**
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;**
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;**
- d) l'assignation initiale;**
- e) l'assignation actuelle;**
- f) la date de l'assignation hors structure;**
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).**

Aucun

QUESTION GÉNÉRALE N° G24

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2023-2024, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service;
- d) s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.

Ventiler le montant total par catégories.

FOURNISSEUR	NOTE	MONTANT
LE COURRIER PARLEMENTAIRE	Abonnement au courrier parlementaire	2 100 \$
RÉFÉRENCE MÉDIA	Veille média et parlementaire	38 097 \$
CLUB DE PRESSE BLITZ	Abonnement annuel Club de presse blitz	695 \$
JAGUAR MÉDIA INC.	Abonnement au bulletin hebdomadaire Réseau info municipale	1 550 \$
PUBLICATIONS DU QC	Abonnement annuel Recueil des politiques de gestion RH-DO	325 \$
EXPRESS MAG PRESSE	Abonnement de 2 ans au journal Les Affaires	50 \$
GRAND TOTAL		42 817 \$

L'information fournie inclut les cabinets ministériels.

QUESTION GÉNÉRALE N° G25

Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Aucune somme déboursée.

QUESTION GÉNÉRALE N° G26

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) le nombre de visiteurs (« hits ») par mois;
- g) le nombre de visiteurs uniques mensuellement;
- h) les coûts liés à la réservation de noms de domaines;
- i) la fréquence moyenne de mise à jour;
- j) le responsable du contenu sur le site;

a) Le nom du site Web :

RECYC-QUÉBEC (externe) : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site :

Le site actuel a été conçu par Brad-O2 WEB Solutions en 2014-2015, 2015-2016 et refonte en 2021-2022.

c) Les coûts de construction du site :

Le coût pour le site actuel est de 439 868 \$ (74 761 \$ en 2014-2015, 202 002 \$ en 2015-2016 et 83 105 \$ main-d'œuvre directe à l'interne en 2015-2016, de plus une refonte au coût de 80 000 \$ a eu lieu en 2021-2022).

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

Hébergement 2023-2024 : 4 202 \$

Soutien technique et maintenance 2023-2024 : 16 487 \$

e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

- En 1995 et 1998 : fait à l'interne
- En 2001-2002 : 126 735 \$
- En 2014 : 74 761 \$ en développement
- En 2015 : 202 002 \$ en développement
- En 2022 : 80 000 \$ en développement

Nombre de fois que le site a été refait et les raisons du changement : ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

f) Le nombre de visiteurs (« hits ») par mois :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

g) Le nombre de visiteurs uniques mensuellement :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

h) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines :

745 \$

i) La fréquence moyenne de mise à jour :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

j) Responsable du contenu sur le site :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

a) Le nom du site Web :

Portail ICI ON RECYCLE! : <https://icionrecycle.recyc-quebec.gouv.qc.ca/>

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site :

En 2010, à l'interne et avec l'aide de la firme Victrix.

Le site actuel a été conçu par Connexe Technologie inc. en 2018-2019, également à l'interne avec l'équipe de TI de RECYC-QUÉBEC.

c) Les coûts de construction du site :

Le coût pour le **site actuel** est de 186 978 \$ (137 210 \$ en 2018-2019 et 27 138 \$ main-d'œuvre directe à l'interne en 2018-2019, 9 310 \$ en 2019-2020 et 13 320 \$ en 2020-2021).

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

Maintenance et évolution 2023-2024 : 8 490 \$

e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

Le site s'est développé en trois phases et une refonte amorcée en 2018 :

- En 2010-2011 : 37 310 \$
- En 2018-2019 : 164 348 \$
- En 2019-2020 : 9 310 \$
- En 2020-2021 : 13 320 \$

f) Le nombre de visiteurs (« hits ») par mois :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

g) Le nombre de visiteurs uniques mensuellement :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

h) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines :

45 \$

i) La fréquence moyenne de mise à jour :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

j) Responsable du contenu sur le site :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

a) Le nom du site Web :

Portail du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables (RCSM) :
<https://rcsm.recyc-quebec.gouv.qc.ca>

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site :

Réalisé à l'interne

c) Les coûts de construction du site :

Réalisé à l'interne

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

Réalisé à l'interne.

e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

0 \$

f) Le nombre de visiteurs (« hits ») par mois :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

g) Le nombre de visiteurs uniques mensuellement :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

h) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines :

0 \$

i) La fréquence moyenne de mise à jour :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

j) Responsable du contenu sur le site :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

a) Le nom du site Web :

Portail PNEUS : <https://pneus.recyc-quebec.gouv.qc.ca/>

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site :

Réalisation du site par Connexe Technologies en 2017-2019

c) Les coûts de construction du site :

Les coûts s'élèvent à : 268 000 \$ en 2018-2019

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

Hébergement : 0 \$

Soutien technique en 2023-2024 : 48 469 \$

e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

0 \$

f) Le nombre de visiteurs (« hits ») par mois :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

g) Le nombre de visiteurs uniques mensuellement :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

h) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines :

45 \$

i) La fréquence moyenne de mise à jour :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

j) Responsable du contenu sur le site :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

a) Le nom du site Web :

Ça va où ? <https://cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca>

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site :

Réalisation du site par IAIAO.

c) Les coûts de construction du site :

8 700 \$

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

Inclus dans le projet d'application mobile

e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

0 \$

f) Le nombre de visiteurs (« hits ») par mois :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

g) Le nombre de visiteurs uniques mensuellement :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

h) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines :

0 \$

i) La fréquence moyenne de mise à jour :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

j) Le responsable du contenu sur le site :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

QUESTION GÉNÉRALE N^o G29

Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N° G30

Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N° G31

L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2024-2025.

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au **Rapport annuel 2023-2024** des ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N° G32

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2023-2024 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N° G33

Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025 et 2025-2026, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Aucune somme.

QUESTION GÉNÉRALE N° G34

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2023-2024, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.

Aucun

QUESTION GÉNÉRALE N° G36

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d’État, établissements, bureaux, organismes de l’état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l’année financière 2023-2024, en ventilant par catégorie d’emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Le montant total des primes de départ incluant des montants versés pour des bris de contrat est de 154 536 \$.

QUESTION GÉNÉRALE N° G37

Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2023-2024 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^o G38

La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2023-2024 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2024-2025. Pour chacun de ces programmes existants en 2023-2024, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2024-2025, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N° G39

Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N° G40

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :

- a) la dépense totale (opération et capital) :**
tel qu'établi dans la planification annuelle en ressources informationnelles (PARI) 1 128 464 \$
- b) les grands dossiers en cours :**
les informations sont disponibles au tableau de bord
(site Internet - <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>)
- c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques :** S.O.
- d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI :**
la réponse à ces questions sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes
- e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.**
la réponse à ces questions sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes

QUESTION GÉNÉRALE N^o G41

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2023-2024 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N° G42

Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;**
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;**
- c) le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.**

a) La dépense totale relative au paiement des cotisations pour 2023-2024 est de 8 201 \$.

b) Liste des ordres:

ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC (CPA)
BARREAU DU QUÉBEC

c) 7 employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.

En conformité avec tout autre document lié aux conditions de travail permettant le paiement de ces cotisations.

QUESTION GÉNÉRALE N° 43

Pour tout sondage ou enquête d’opinion réalisés par le ministère ou l’organisme, indiquer :

- a) La date;
- b) La nature;
- c) Les questions posées;
- d) Les réponses;
- e) La firme retenue;
- f) Les coûts.

Firme	Coût
LÉGER MARKETING INC.	36 720 \$
STRATÉGIE ORGANISATION ET MÉTHODE SOM INC.	6 300 \$
Total	43 020 \$

QUESTION GÉNÉRALE N° G44

Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

Aucun montant en 2023-2024

QUESTION GÉNÉRALE N° G45

Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :

- a) fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2023-2024;**
- b) nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transférés en région en 2023-2024 en précisant la région d'origine et la région de destination;**
- c) nombre d'employés transférés en région depuis le 1^{er} octobre 2018.**

L'information fournie en réponse à cette question est diffusée à l'adresse suivante :
<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/regionalisation>

QUESTION GÉNÉRALE N° G46

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenu dans les plans d'action, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure :

e) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024.

Aucune somme investie.

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est disponible sur le site Internet du ministère.

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/plan-action-handicapes.pdf>

QUESTION GÉNÉRALE N° G47

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure :

m) Plan d'action de développement durable 2023-2028.

Les sommes investies en 2023-2024 sont de 68 260 \$.

Le Plan d'action de développement durable est disponible sur le site Internet du ministère.
<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/padd-2023-2028.pdf>

QUESTION GÉNÉRALE N° G48

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure :

ss) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.

La réponse à cette question sera transmise par le le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N° G49

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de :
III) tout autre plan d'action ministériel ou interministériel pour lequel le ministère ou l'organisme est impliqué.

L'information concernant tout autre plan d'action ministériel ou interministériel se retrouve notamment au Rapport annuel de gestion ainsi qu'au Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et des organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^o G50

Au sujet des mesures de travail à distance, en 2023-2024, au sein du ministère ou de l'organisme :

- a) nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme;**
- b) nombre d'employés au total en ayant bénéficié;**
- c) nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2024;**
- d) proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié;**
- e) nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine, 2 jours par semaine, 3 jours par semaine, 4 jours par semaine, 5 jours par semaine.**

Depuis le 4 avril 2022, l'exercice du télétravail dans la fonction publique québécoise est encadré par la Politique-cadre en matière de télétravail qui peut être consultée à l'adresse suivante :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/politique-cadre/Politique_cadre_teletravail.pdf

QUESTION GÉNÉRALE N° G51

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

Sommes dépensées en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail :	En date du 31 janvier 2024	0 \$
---	----------------------------	------

QUESTION GÉNÉRALE N° G52

Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2023-2024 :

- a) Les sommes dépensées;
- c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

a) Les sommes dépensées :	7 421 \$
c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière :	1 925 \$

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère.

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information/>

QUESTION GÉNÉRALE N° G53

Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 ou ayant cours en 2023-2024 auprès d'une firme de consultation :

- a) La firme retenue;
- b) Copie du contrat;
- c) Date de fin prévue du contrat;
- d) Valeur prévue du contrat;
- e) Sommes dépensées à ce jour.

Contractant	Objet	Montant	Sommes dépensées	Date signature	Date fin
Climat Conseils inc.	Consultations générale RH	16 450 \$	16 425 \$	2023-10-19	2023-12-15
Groupe-Conseil Miratech inc.	Réflexion -Programme de recyclage de batteries de véhicules électriques	20 000 \$	19 300 \$	2023-10-31	2023-11-30
Groupe-Conseil Miratech inc.	Formulation d'un programme de recyclage de batteries de véhicules électriques	20 000 \$	600 \$	2024-01-17	2024-03-30
Morvan Le Bourgne - Oméga Leadership	Coaching exécutif et développement du leadership	7 799 \$	7 799 \$	2023-06-02	2023-12-01
Morvan Le Bourgne - Oméga Leadership	Coaching exécutif et développement du leadership	7 799 \$	7 799 \$	2023-06-13	2023-12-01
Total		72 048 \$	51 923 \$		

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère.

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information/>

QUESTION GÉNÉRALE N° G54

Liste des CT réunions en indiquant qui a fait la demande (cabinet, sous-ministre, ministère), la liste des personnes présentes, les coûts et le nom des fournisseurs.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 21).
<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/accès-information>

QUESTION GÉNÉRALE NO G55

Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l’obtention d’une certification ou d’un diplôme), conférences, ateliers, journées d’activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l’année 2023-2024. Indiquer :

- a) le lieu;
- b) le coût;
- c) la ou les dates de participation;
- d) le nombre de participants;
- e) le nom de la personne ou de l’organisme ayant offert l’activité;
- f) le nom de la formation ou de l’activité.

FOURNISSEUR	NOM DE LA FORMATION	NBR DE PARTICI-PANTS	DATES ET LIEU	MONTANT
Académie Sylbert	OTL-301 Contrôlez votre journée de travail avec la méthode M3Z (gestion de courriels)	5	25 avril et 3 mai 2023 - virtuel	2 575 \$
CCMM	L'économie de beignet : entreprendre autrement	1	16/05/2023 - virtuel	70 \$
CIRAIG	La pensée cycle de vie au service des stratégies d'économie circulaire	1	24/05/2023 - virtuel	320 \$
AFI	D'employé à gestionnaire : Réussir sa prise de poste	2	11/05/2023	590 \$
MC Perreault Avocate conseil Inc.	Harcèlement et violence en milieu de travail – session gestionnaire	12	07/06/2023	1 925 \$
MC Perreault Avocate conseil Inc.	Harcèlement et violence en milieu de travail – session employés	61	14/06/2023	1 925 \$

CPA	Ratios et autres analyses financières pour CPA auditeurs	1	17 et 18 mai 2023 -virtuel	280 \$
CPA	Normes comptables du secteur public - Revue des concepts fondamentaux	2	06/06/2023 - virtuel	991 \$
Éco Entreprises Québec	Packlab 2023/Un laboratoire pour repenser les emballages	1	19 et 20 avril 2023 - Montréal	550 \$
Partenariat Climat Montréal	Sommet Climat MTL	1	9 et 10 mai 2023 - Montréal	575 \$
Industrie des systèmes électroniques du Qc (ISEQ)	L'indice de réparabilité, quels changements à prévoir pour les produits électroniques	1	16/05/2023 - virtuel	60 \$
Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR)	Journée de formation de l'AOMGMR	5	25/05/2023	400 \$
Conseil du compostage des États-Unis	Recherche sur les SPFA et le compost	1	25/05/2023 - virtuel	29 \$
Fédération des Chambres de Commerce du Québec	Gala de la Fédération des Chambres de Commerce du Québec	1	06/06/2023	- \$
Circular Economy Leadership Canada (CELC) et le Circular Innovation Council	Canadian Circular Economy Summit	4	19 et 20 juin 2023 - Toronto	- \$
Collège Maisonneuve	Azure - Notions fondamentales, infrastructure, déploiement, sécurité	1	Avril à juillet 2023 - virtuel	250 \$
Technologia	Cybersécurité : se conformer à la loi 25	6	19 juillet et 20 septembre 2023 - virtuel	2 680 \$
Barreau du Québec	Loi 25 protection des renseignements personnels : un train de retard, deux trains d'avance.	1	19/07/2023 - virtuel	25 \$
Académie Sylbert	TEA-201 Optimisez l'organisation de votre interface Teams en maîtrisant les bonnes pratiques	5	01/08/2023 - virtuel	885 \$

AFI	Organiser ses communications et ses courriels avec Outlook	1	08/08/2023 - virtuel	295 \$
Isarta	Bâtir un plan de communication efficace	3	14/09/2023 - virtuel	897 \$
Barreau du Québec	La cybersécurité et la Loi 25, connaître et comprendre	2	21/09/2023 - virtuel	- \$
Infopresse	Sommet communication-marketing à impact social	5	27/09/2023 - Montréal	1 373 \$
ETS	Le professionnel avec des tâches de gestion	1	18 et 19 septembre 2023 - virtuel	987 \$
CPA	Normes comptables du secteur public - Nouveautés, enjeux et conseils pratiques	1	09/08/2023 - virtuel	56 \$
CPA	Maîtriser Word pour gagner du temps	1	18/09/2023 - virtuel	288 \$
US Composting Council	Webinaire – CREF Compost & Changement climatique 2023	1	29/08/2023 - virtuel	29 \$
Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles	Journée thématique de l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR)	4	27/09/2023 - virtuel	200 \$
Fédération québécoise des municipalités	Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)	3	28/09/2023 - Québec	- \$
Groupe CSA	ISO 14064-1: 2018 Inventaires des GES et mesure de l'empreinte carbone	1	16 et 17 octobre 2023 - virtuel	850 \$
Groupe CSA	ISO 14064-2: 2019 Projets sur les gaz à effet de serre	1	18 et 19 octobre 2023 - virtuel	850 \$
Grenier	Comment réinventer les communications internes pour renforcer la marque employeur	3	18/10/2023 - virtuel	596 \$
Groupe CSA	ISO 14064-3: 2019 Vérification et validation des gaz à effet de serre	1	23 au 26 octobre 2023 - virtuel	1 495 \$

Barreau du Québec	Enjeux contemporains en droit des marchés publics	1	25/10/2023	126 \$
Technologia	TEA-201 Optimisez l'organisation de votre interface Teams en maîtrisant les bonnes pratiques	3	27/10/2023 - virtuel	485 \$
AFI	Communiquer efficacement en milieu de travail	1	14/11/2023 - virtuel	415 \$
Infopresse	Sommet médias et publicités numériques	1	14/11/2023 - virtuel	399 \$
AFI	La posture du leader-coach	1	28/11/2023 - virtuel	95 \$
Employeur D	Aborder la fin d'année avec confiance	1	30/11/2023 - virtuel	77 \$
Cégep Marie-Victorin	Programme d'information et de préparation à la retraite	1	4 au 7 décembre 2023 - virtuel	300 \$
CPA	Analyse financière et opérationnelle	1	10/10/2023 - virtuel	320 \$
CPA	Pour une gestion fondée sur le questionnement éthique	1	18/10/2023 - virtuel	291 \$
CPA	Apprendre à gérer son stress et son énergie	1	02/11/2023 - virtuel	180 \$
CPA	Revue des concepts fondamentaux en contrôle interne	1	29/11/2023 - virtuel	291 \$
Tire and Rubber Association of Canada	Rubber Recycling Symposium 2023	2	4 et 5 octobre 2023 - Halifax	575 \$
Tourisme durable Québec	Symposium du Tourisme durable	1	24/10/2023 - Montérégie	- \$
Conseil québécois des événements écoresponsables	Les Vivats	2	26/10/2023 - Montréal	- \$
APCHQ	Congrès de l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du QC	1	27 et 28 octobre 2023 - Montréal	- \$
Metro Vancouver	Assemblée générale annuelle du National Zero Waste 2023	2	1er et 2 novembre 2023 - Vancouver	550 \$

CETEQ	Gala EnviroLys du Conseil des Entreprises en technologies Environnementales du Québec	5	13/11/2023 - Laval	- \$
AOMGMR	Journée de l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles	4	16/11/2023 - Nicolet et virtuel	400 \$
AMBQ	Congrès de l'Association des microbrasseries du Québec	4	27 au 29 novembre 2023 - Québec	- \$
ETS	Développer la pensée stratégique pour mieux évoluer dans votre rôle de gestion	1	16/01/2024 - Montréal	547 \$
Conseil du trésor	LCOP 1 - Introduction	1	23/01/2024 - virtuel	- \$
Conseil du trésor	LCOP 2 - Principes de la LCOP	1	31/01/2024 - virtuel	- \$
Conseil du trésor	LCOP 3 -Principales dispositions	1	01/02/2024 - virtuel	- \$
Conseil du trésor	SCS 1 - Encadrement de la qualité	1	06/02/2024 - virtuel	- \$
Conseil du trésor	SCS 2 - AOP avec qualité	1	07/02/2024 - virtuel	- \$
Conseil du trésor	SCS 3 - Tenue de comité de sélection	1	08/02/2024 - virtuel	- \$
CRHA	Compiler les dépenses de formation conformément à la loi du 1%	1	12/02/2024 - virtuel	425 \$
Lecorre Avocats	Quand les médecins s'ingèrent dans vos ressources humaines	1	22/02/2024 - virtuel	395 \$
Académie Sylbert	TEA-201 Optimisez l'organisation de votre interface Teams en maîtrisant les bonnes pratiques	7	12/03/2024 - virtuel	895 \$
Infopresse	Sommet marque employeur et expérience employé	5	20/03/2024 - Montréal	1 707 \$
Technologia	Évaluation de la performance: maximiser l'impact des talents	9	26/03/2024 - virtuel	2 750 \$

Académie Sylbert	Gérez vos documents avec OneDrive et SharePoint	7	27/03/2024 - virtuel	895 \$
Morvan Le Borgne	Coaching exécutif et développement leadership	2	Juin 2023 à mars 2024 - virtuel	1 598 \$
CPA	Gestion des risques : Composantes et démarche	1	23/01/2024 - virtuel	333 \$
Chambre de commerce et d'industrie de Québec	Québec Perspectives économiques & politiques	1	24/01/2024 - Québec	131 \$
3R MCDQ	27e Congrès du Regroupement des récupérateurs et recycleurs de matériaux de construction du Qc (3R MCDQ)	3	15/02/2024 - Drummondville	1 500 \$
Mid-Atlantic Biosolids Association	Webinaire sur la communication entourant les biosolides municipaux	1	19/03/2024 - virtuel	50 \$
Colloque Écoemballages : explorer de nouvelles frontières	Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels du Québec (CRIBIQ)	2	25 et 26 mars 2024 - Trois-Rivières	700 \$
Total				38 476 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23).

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information>

QUESTION GÉNÉRALE NO G56

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2023-2024 :

- a) la liste de tous les concours et tirages réalisés;**
- b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;**
- c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;**
- d) la liste des concours qui ont pris fin.**

Aucun concours et tirages n'a été réalisés pour 2023-2024.

QUESTION GÉNÉRALE NO G57

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2023-2024:

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
- b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
- c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou
- d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2023-2024 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;	9
b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;	897 732 \$
c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme;	Ne semble pas pertinents à l'étude des crédits
d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2023-2024 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.	47 957 \$

QUESTION GÉNÉRALE NO G58

Pour le ministère et chacun de ses organismes, agences ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer :

- a) le nombre d'incidents de sécurité de l'information;**
 - b) le type d'incidents;**
 - c) les sommes dépensées en gestion des incidents.**
-

En ce qui a trait à l'information recherchée, nous vous informons que ces renseignements sont confidentiels au sens de l'article 28.1 de la Loi sur l'accès.

QUESTION GÉNÉRALE N° G59

Veillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages.

- a) Nombre de stagiaires reçus;**
- b) Heures de stages effectués;**
- c) Rémunération totale déboursée.**

-
- a) Aucun en 2023-2024
 - b) Non pertinent à l'étude des crédits
 - c) Aucun en 2023-2024

QUESTION GÉNÉRALE N° G60

Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones.

a) Fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.

Aucune consultation

QUESTION GÉNÉRALE N° G61

Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans

	Proportion Nombre	Proportion Valeur
2019-2020	89%	68%
2020-2021	73%	2%
2021-2022	92%	33%
2022-2023	92%	31%
2023-2024	86%	3%
Total	86%	11%

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère.

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information/>

QUESTION GÉNÉRALE N° G62

Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils; fournir lesdits contrats le cas échéant.

Contractant	Montant
Climat Conseils inc.	16 450 \$
Groupe-Conseil Miratech inc.	20 000 \$
Groupe-Conseil Miratech inc.	20 000 \$
Morvan Le Bourgne - Oméga Leadership	7 799 \$
Morvan Le Bourgne - Oméga Leadership	7 799 \$
Total	72 048 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère.

<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information/>

QUESTION GÉNÉRALE N° G63

Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION GÉNÉRALE N° G64

Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor

QUESTION GÉNÉRALE N° G65

Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l’application des lois dont votre ministère est responsable de l’application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans

Aucune amende perçue pour 2023-2024.

QUESTION GÉNÉRALE N° G66

Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.

Valeur des contrats totaux en sous-traitance pour 2023-2024 : 395 281 \$

Proportion du travail effectuée: 6%

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère.

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information/>

QUESTION GÉNÉRALE N° G67

Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2023-2024 des ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N° G68

Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.

La valeur des meubles possédés est de 14 927 \$.

Aucun immeuble possédé.

QUESTION GÉNÉRALE N° G69

Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE NO G70

Total des sommes versées à titre de dommages exemplaires ou punitifs pour l'ensemble des jugements rendus.

Aucun

L'information recherchée est disponible sur le site Internet de la Société québécoise d'information juridique à l'adresse suivante: <https://soquij.qc.ca/a/fr>.

QUESTION GÉNÉRALE N° G71

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2023-2024 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>

a)	Nombre d'autorisations	Deux (2)
b)	Nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi	Robert Half Canada inc.
		Raymond Chabot Grant Thornton
c)	Nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi	---
d)	Le montant accordé	8 868,00 \$
		4 410,00 \$
e)	Les Motifs de la demande	Ajout de 80 heures à la banque d'heures initiale
		Ajout de 15 heures à la banque d'heures initiale

QUESTION GÉNÉRALE N° G72

- Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2023-2024 :
- a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
 - c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2023-2024 des ministères et organismes.

NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS A L'INFORMATION à RECYC-QUÉBEC	
a) Montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information	0 \$
b) Nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article)	Quatre (4)
	Une (1) demande référée au MELCCFP
	Une (1) demande refusée car il s'agissait de documents que RQ ne détenait pas.
	Une (1) demande a fait l'objet d'un avis au tiers (articles 23, 24, 35 et 49) qui a refusé.
	Une (1) demande refusée en vertu des articles 37 et 39.
c) Nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours	Sept (7)
d) Nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours	Deux (2)

QUESTION GÉNÉRALE N° G73

Pour 2023-2024, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche leur soit assignée.

Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;**
- b) fournir la liste des salaires versés.**

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

Étude des crédits 2024-2025

Renseignements particuliers des oppositions

Opposition officielle

Deuxième groupe d'opposition

Troisième groupe d'opposition

Société québécoise de récupération et de recyclage

(RECYC-QUÉBEC)

Avril 2024

Étude des crédits 2024-2025

Renseignements particuliers de l'opposition officielle

Société québécoise de récupération et de recyclage
(RECYC-QUÉBEC)

Avril 2024

QUESTION PARTICULIÈRE N^o 1a) b)

1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour l'année 2023-2024, indiquer :
- a) la liste des des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
 - b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur cv;
 - c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

a) Membres du conseil d'administration

Nom, prénom	Poste	Début	Fin par décret	Membre encore en poste, en continuité de son mandat
Géhin,Emmanuelle	Présidente-directrice générale (PDG)	2023-04-17	2028-04-16	
Pelchat, Christiane	Présidente du conseil d'administation	2023-12-13	2028-12-12	
Hénault-Ethier, Louise	Membre	2022-05-04	2026-05-03	
Postras-Saulnier, Julie	Membre	2023-12-13	2027-12-12	
Campeau, Richard	Membre	2023-12-13	2027-12-12	
Delisle, Michel	Membre	2013-05-29	2027-12-12	Renouvelé le 21 août 2019 et le 13 décembre 2023
Derome, Bertrand	Membre	2019-08-21	2027-12-12	Renouvelé le 13 décembre 2023
Fradette, Léo	Membre	2019-08-21	2027-12-12	Renouvelé le 13 décembre 2023
Gignac, Hélène	Membre	2019-08-21	2027-12-12	Renouvelé le 13 décembre 2023
Giroux, Michel	Membre	2013-05-29	2027-12-12	Renouvelé le 21 août 2019 et le 13 décembre 2023

Note : À compter du 1er avril 2023, le gouvernement du Québec a mis en place une rémunération aux membres des conseils d'administration (CA) de l'ensemble des sociétés d'État assujetties à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.

Rémunération globale annuelle des membres du conseil d'administration (CA) 166 200 \$
(excluant la PDG)

Fin de mandat au courant de l'année financière 23-24

Gagné, Sonia
Joizil, Karine

QUESTION PARTICULIÈRE NO 1c)

1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour l'année 2023-2024, indiquer :
c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

(excluant la présidente - directrice générale)

Membres du conseil d'administration	Frais de déplacement et de voyage		Frais de repas	Représentation	Réunions du conseil d'administration (repas et loc. de salle)
	Hébergement	Déplacement (kilométrage, essence, location auto, train, taxi)			
Total	1 124 \$	1 702 \$	271 \$	0 \$	2 299 \$

QUESTION PARTICULIÈRE NO 02

Sommes dépensées en 2023-2024 (et prévisions pour 2024-2025) par le ministère et chacun de ses organismes pour l’informatique et les technologies de l’information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s’il s’agit d’achat de logiciels ou de licences, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CAG/ITQ).

Veillez vous référer à la question générale no 40.

QUESTION PARTICULIÈRE N^o 3

Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2023-2024.

Aucun mandat en 2023-2024

QUESTION PARTICULIÈRE N° 04

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2023-2024:

- le nom de toutes les campagnes;
- les coûts de ces campagnes;
- le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;
- les dates de diffusion de la campagne;
- les objectifs visés par chaque campagne.

NOM ET TYPE DE L'ÉVÉNEMENT	BUT VISÉ	FOURNISSEUR	COÛT
Campagne de valorisation de la matière organique (2023-2024)	Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et RECYC-QUÉBEC travaillent en étroite collaboration dans le but de diffuser la Stratégie de valorisation de la matière organique aux clientèles visées, afin d'en faciliter la compréhension et de favoriser une intégration harmonieuse des mesures qu'elle prévoit. RECYC-QUÉBEC est responsable de la réalisation des activités d'ISÉ (information, sensibilisation, éducation) auprès des citoyens et des entreprises afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie.	LG2 MONTRÉAL INC.	2 014 048 \$
Campagne Mieux consommer (2023-2024)	Pour la campagne portant sur la réduction à la source, nous aborderons plus particulièrement le fait que la réduction à la source est le premier R de la hiérarchie des 3RV. C'est donc le plus important. Aussi, RECYC-QUÉBEC s'est engagée à préserver les ressources et réduire le gaspillage, c'est d'ailleurs un des objectifs de son plan stratégique 2022-2025.	Cossette	845 036 \$

2 859 084 \$

QUESTION PARTICULIÈRE NO 05

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attiré au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2023-2024:

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
 - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;
 - c) le montant qui leur a été accordé.
- Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme et les raisons du rejet.

Liste sommaire des programmes :

Programmes	
Programme d'appui à la recherche et au développement de produits issus du réemploi et du recyclage des pneus hors d'usage	47 620 \$
Programme québécois de gestion des pneus hors d'usage 2024-2026	8 438 345 \$
Sous total - Programme des pneus hors d'usage	8 485 966 \$
Programme pour améliorer la qualité et les débouchés de matières recyclables de la collecte sélective	450 000 \$
Sous total - Régime de compensation pour les services municipaux de la collecte sélective	450 000 \$
Vitrine d'économie circulaire pour le secteur de l'hébergement touristique	45 407 \$
Sous total - Ministère du tourisme (MTO)	45 407 \$
Programme visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques du secteur des industries, commerces et institutions	669 113 \$
Programme aide au compostage domestique et communautaire	133 034 \$
Sous total - Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC)	802 147 \$
Programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec	1 000 000 \$
Traitement de pneus de vélo hors d'usage	227 562 \$
Économie circulaire	100 000 \$
Fonds économie circulaire (Fonds moins c'est plus)	250 000 \$
Sous total - Recyc-Québec	1 577 562 \$

Plan d'action GMR 2019-2024	
Action 2.1- Soutien, de modernisation et d'arrimage avec les besoins et marchés (incluant projets pilotes)	2 639 014 \$
Action 3.1 Soutien au développement des débouchés et d'innovations technologiques	5 732 078 \$
Action 6.1 - Programme de soutien pour l'écoconception et l'augmentation de la durée de vie des produits	399 589 \$
Action 7.1 - Programme de soutien pour réduire le recours à ces produits et adapter les pratiques d'acquisitions	2 077 421 \$
Action 9.2 - Programme pour favoriser la collecte de matières organiques dans les industries, commerces et institutions	1 197 701 \$
Action 10.1 - Programme de soutien pour mesurer et contrer le gaspillage alimentaire (réalisation de diagnostic et mise en œuvre d'un plan d'action par organisation ou secteur)	442 287 \$
Action 12.1- Actions pour la récupération de matières spécifiques dans les secteurs public et parapublic, dont des projets-pilotes	118 696 \$
Action 13.1- Soutien pour consolider les symbioses territoriales et poursuivre leur développement au Québec	1 122 070 \$
Action 14.1 - Optimisation et accessibilité des écocentres	1 505 765 \$
Action 15.1-Poursuite du programme de récupération des réfrigérateurs et congélateurs domestiques	- \$
Action 17.1- Programme de soutien à des initiatives liées aux matières ciblées	67 802 \$
Action 23.1- Programme de soutien aux communautés isolées	2 121 019 \$
Sous total - Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)	17 423 442 \$
GRAND TOTAL	28 784 525 \$

QUESTION PARTICULIÈRE N° 06

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2023-2024 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
- b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
- c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes;
- d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2023-2024 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées;
- e) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2023-2024 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;	Veuillez-vous référer à la question générale no 57.
b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;	
c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes;	
d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2023-2024 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.	
e) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2023-2024 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.	N/A

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION PARTICULIÈRE N° 07

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour l'année 2023-2024, l'âge de ces créances (ventilé par année) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2024-2025.

2023-2024 :

DESCRIPTION	0 à 30 jrs	30 à 60 jrs	61 jrs et plus	TOTAL
Corporatif	10 581 \$	- \$	- \$	10 581 \$

DESCRIPTION	0 à 45 jrs	46 à 75 jrs	76 jrs et plus	TOTAL
Consigne bière	- \$	- \$	1 882 576 \$	1 882 576 \$

Moyens entrepris pour recouvrer les créances:

Corporatif

- Suivi sur une base mensuelle.
- Envoi de relevé de compte mensuel aux entreprises visées.

Consigne bière

- Mensuellement, un état de compte est envoyé aux adhérents de l'Entente bière, ci-après adhérents, dont le solde est supérieur à 0.
- Un courriel spécifique est envoyé à l'adhérent dont le solde dépasse 60 jours.
- Un avis de recouvrement est envoyé à l'adhérent dont le solde dépasse 90 jours.
- Un appel ou une demande de rencontre, selon la créance, est demandé à l'adhérent dont le solde est 90 jours et +.
- Un avis de contravention est envoyé à l'adhérent tel que le prévoit la Loi pour les comptes de 120 jours.
- Un 2e avis de contravention est envoyé avisant l'adhérent que le dossier est transféré au Bureau des Infractions et des Amendes pour les comptes de 150 jours et +.

QUESTION PARTICULIÈRE N°84

État de situation, au 31 mars 2024, des débouchés du verre au Québec. Fournir les avis et les études produites par le ministère ou commandées par le ministère afin :

- a) d'améliorer le traitement et le recyclage du verre au Québec;**
- b) la possibilité de consigner tous les contenants de verre.**

État de la situation au 31 mars 2024 des débouchés du verre au Québec :

Selon les données du Bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles au Québec produit par RECYC-QUÉBEC, 23 % du verre généré par le secteur municipal est récupéré, trié et acheminé aux fins de recyclage. Le taux global d'acheminement aux fins de recyclage pour l'ensemble des matières de la collecte sélective municipale était de 47 %.

De plus, les conditionneurs et recycleurs de verre québécois qui ont répondu au Bilan 2021 ont traité 155 000 tonnes de verre, dont 78 % provenaient du Québec. Le verre reçu provenait à 28 % de centres de tri de la collecte sélective et à 17 % du système de consigne québécois.

Il est également à noter qu'en 2021 ce sont 92 000 tonnes de verre que les centres de tri n'ont pu expédier vers des conditionneurs et recycleurs et qui ont plutôt été acheminées vers des lieux d'enfouissement technique pour être utilisées en recouvrement journalier ou pour d'autres usages tels l'aménagement de chemins d'accès.

Le prochain Bilan portera sur l'année 2023 et les résultats seront disponibles à l'automne 2024.

Pour le système de consigne publique, 27 478 tonnes de verre ont été mises en marché du 1er janvier au 31 octobre 2023 (la consigne ayant passé sous REP au 1er novembre 2023). De cette quantité, 15 336 tonnes ont été récupérées, pour un taux de récupération de 55,3 %.

Réalisée en 2019-2020 par RECYC-QUÉBEC, la plus récente étude de caractérisation des matières éliminées provenant des secteurs municipaux, ICI et CRD indique que le verre représente 1,6 % des quantités éliminées au Québec, soit 78 000 tonnes. Il s'agit d'une baisse de 9 % par rapport à la dernière étude réalisée en 2011.

Initiatives récentes :

Dans le cadre du Programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec, RECYC-QUÉBEC a octroyé l'aide financière suivante à des projets liés au verre :

- Bellemare Abrasifs & Minéraux (2 000 000 \$) : Plan de tri optique du verre;
- Le Maître Emballage Durable (500 000 \$) : Nouvelle installation pour le lavage de contenants à remplissage multiple;
- Owens Illinois Canada Corp. (2 000 000 \$) : Augmentation de la capacité de traitement d'une installation.

Il importe de préciser que la conformité environnementale est vérifiée par RECYC-QUÉBEC avant d'effectuer tous versements en lien avec nos programmes d'aide financière. Bien qu'une aide financière a été octroyée à Bellemare Abrasifs & Minéraux, aucun montant n'a été versé à ce jour en raison d'une non-conformité environnementale.

Dans le cadre du Programme de soutien au développement des débouchés et d'innovations technologiques pour le traitement de matières résiduelles au Québec, deux autres projets relatifs au verre ont été soutenus :

- Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie (RITMRG) : Étude pour identifier des débouchés locaux pour le verre issu du centre de tri (8 750 \$);
- RV2 Technologies (242 000 \$) : Projet pilote en lien avec la silice précipitée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025 RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

Dans le cadre de la modernisation du système de consigne, RECYC-QUÉBEC a supporté le développement de deux phases de projets pilotes qui ont été en opération durant l'été 2021 et 2022.

Prévisions des démarches pour 2024-2025 :

RECYC-QUÉBEC continuera ses travaux d'analyse et de soutien de la filière quant à la mise en place d'options de récupération pour le verre et quant au développement de débouchés diversifiés, notamment dans le contexte de la modernisation des systèmes de consigne et de collecte sélective selon l'approche de responsabilité élargie des producteurs. D'ailleurs, des objectifs de récupération, de valorisation et de valorisation locale sont fixés dans les projets de règlements.

QUESTION PARTICULIÈRE N°86

État de la mise en place, au 31 mars 2024, de l'élargissement de la consigne au Québec. Fournir avis, études et analyses produites par le ministère ou commandés par celui-ci afin :

- a) d'évaluer le nombre d'entreprises qui auront la responsabilité financière, opérationnelle et communicationnelle du nouveau système;**
- b) d'évaluer les projets pilotes qui sont mis en place dans certaines municipalités du Québec;**
- c) d'évaluer les objectifs de récupération prévus par le ministère;**
- d) fournir une ventilation des sommes engagées en 2022-2023 pour l'élargissement de la consigne.**

Le 30 janvier 2020, le gouvernement du Québec annonçait la modernisation de la consigne et son élargissement à tous les contenants de boissons mis en marché au Québec de 100 ml à 2L en plastique, verre, métal et carton multicouches. Plus de quatre milliards de contenants seront désormais consignés annuellement. Le projet de loi 65, présenté en septembre 2020 a été adopté en mars 2021 à l'unanimité. Le Règlement visant l'élaboration, la mise en œuvre et le soutien financier d'un système de consigne de certains contenants a été publié le 7 juillet 2022.

Les différentes études et analyses produites par RECYC-QUÉBEC se trouvent à cette adresse :

[RECYC-QUÉBEC - Modernisation des systèmes québécois de consigne et de collecte sélective \(gouv.qc.ca\)](https://gouv.qc.ca)

Les études et analyses plus récentes se trouvent sur le [site web de l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons](#).

Évaluation du nombre d'entreprises qui auront la responsabilité financière, opérationnelle et communicationnelle du nouveau système :

Dans l'ancien système de consigne, plus de 300 entreprises déclaraient des ventes de contenants aux gestionnaires du système. Le nouveau système devrait toucher plus du double de ce nombre d'entreprises. Dans l'analyse d'impact réglementaire réalisée par le MELCCFP, la section 4.1.1 porte sur les entreprises visées, notamment :

- Les fournisseurs de boissons non alcoolisées en Amérique du Nord font partie d'un marché oligopolistique. Les principales entreprises de ce marché sont Coca-Cola, PepsiCo, Nestlé, Naya et Lassonde (p.14);
- Les principaux distributeurs de lait sont des grandes entreprises comme Parmalat (Lactancia, Béatrice), Agropur (Québon, Natrel, Sealtest) et Saputo (Nutrilait) (p.14);
- La SAQ met annuellement en marché 200 millions de bouteilles de verre qui seraient visées par le projet de consigne.

Depuis le début du printemps 2020, plusieurs associations de producteurs se sont réunies au nom d'un « consortium sur la modernisation de la consigne ». Ce consortium réunissait les organisations suivantes :

- Association des brasseurs du Québec (ABQ);
- Association canadienne des boissons (CBA);
- Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ);
- Société des alcools du Québec (SAQ);
- Association des négociants embouteilleurs de vins (ANEV);
- Conseil du vin du Québec (CVQ);
- Association des producteurs de cidres du Québec;
- Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ);
- Conseil canadien du commerce de détail (CCCD);
- Association des détaillants en alimentation du Québec (AQDA);
- Association des restaurateurs du Québec (ARQ);
- Restaurants Canada.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

L'ABQ, le CBA, le CTAQ, l'ANEV et le CILQ ont créé à l'automne 2020 une nouvelle organisation à but non lucratif, soit l'Association québécoise de récupération des contenants de boisson (AQRCB).

L'AQRCB est représentative de l'industrie puisque ces associations représentent les entreprises qui mettent en marché au Québec la quasi-totalité des volumes de boissons visées par la modernisation de la consigne.

Les producteurs et premiers metteurs en marché visés par la consigne élargie se sont réunis autour d'un gestionnaire de consigne unique et dédié, désigné par RECYC-QUÉBEC. Celui-ci est responsable de la mise en place du réseau de récupération et d'assurer le cheminement des matières dans la chaîne de valeur en vue de leur recyclage. Des recommandations via un plan opérationnel et financier ont été déposées par l'industrie auprès du gouvernement en février et en mars 2021.

L'AQRCB a été la seule organisation à déposer une demande de désignation.

Le 24 octobre 2022, RECYC-QUÉBEC désignait officiellement l'AQRCB comme organisme de gestion désigné pour élaborer, mettre en œuvre et soutenir financièrement le système de consigne élargie.

Depuis le début de l'année 2020, RECYC-QUÉBEC accompagne les producteurs et premiers metteurs en marché de boissons afin d'offrir un support à la coordination de leurs travaux et réaliser des études, telles que le sondage comportemental citoyen présenté aux parties prenantes en mars 2021 ou la modélisation opérationnelle et financière d'une option de réseau de récupération hybride, c'est-à-dire à géométrie variable quant à l'implication des détaillants en alimentation et la mise en place de nouveaux dépôts dédiés au retour des contenants de boissons. De plus, en collaboration avec Boissons Gazeuses Environnement, RECYC-QUÉBEC a contribué au développement et au support financier de projets pilotes qui permettent de tester différents concepts techniques, d'expérience citoyenne, et ce, en collaboration avec plusieurs parties prenantes, notamment les municipalités, les détaillants et certaines organisations à but non lucratif à vocation sociale ou environnementale. En effet, une première phase de sept projets pilotes a démarré le 31 juillet 2021 et s'est terminée le 30 avril 2022. Ces pilotes mis sur pied afin de tester des concepts novateurs avec des configurations différentes ont permis à l'industrie et à RECYC-QUÉBEC de faire l'acquisition de nouvelles connaissances en vue du déploiement du nouveau système. Une vingtaine d'indicateurs de performance ont permis de recueillir des données importantes en matière d'acceptabilité sociale et de performance environnementale, opérationnelle et financière. Toutes ces données contribueront au développement d'un système optimal. Une deuxième phase de projets pilotes a été réalisée du 24 octobre 2022 au 23 avril 2023 afin de tester de nouveaux équipements. Un rapport final a été rendu public en juin 2023. Voici un tableau des différents pilotes déployés dans la province :

Lieu du projet pilote	Description des installations
Granby	Centre de dépôt dans le stationnement du détaillant avec des équipements de récupération modernes et une ligne commerciale pour les hôtels, les bars et les restaurants, dans une zone semi-urbaine. Récupère les petites tout comme les grandes quantités de contenants
Châteauguay	Conteneur sous forme de kiosque dans un stationnement entre un détaillant et une SAQ avec des équipements de récupération modernes à l'intérieur (fonctionne en autonomie sans présence humaine) dans une zone semi-urbaine.
Montréal (Ahuntsic-Cartierville)	Équipements de récupération modernes à l'intérieur d'un grand commerce de détail en alimentation dans une zone urbaine densément peuplée.
Terrebonne (Lachenaie)	Conteneur adjacent à une SAQ avec des équipements de récupération modernes dans une zone semi-urbaine. Fonctionne pendant les heures d'ouverture de la succursale. Concept inédit, probablement le seul de ce genre en Amérique du Nord, voire à l'échelle mondiale. Le projet pilote de Terrebonne a pris fin au 31 mars 2022.
Trois-Rivières (Cap-de-la-Madeleine)	Dépôt pour plusieurs détaillants avec peu d'équipements modernes et impliquant la main-d'œuvre d'un organisme local dans une zone semi-urbaine.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

Mont-Laurier	Dépôt avec peu d'équipements modernes et impliquant la main-d'œuvre d'un organisme local et la possibilité d'offrir le service pour les hôtels, les bars et les restaurants en zone semi-urbaine d'une région éloignée.
Montréal (Ville-Marie)	Dépôt dans une zone urbaine densément peuplée avec peu d'équipements modernes et impliquant la main-d'œuvre d'un organisme local. Dépôts mobiles dans les parcs.
Victoriaville	Kiosque dans le stationnement d'un détaillant avec des équipements modernes de récupération comportant deux récupératrices automatisées.
Québec (Limoilou et St-Roch)	Point de dépôt de sacs avec de nouveaux équipements spécifiquement conçus pour récupérer des contenants consignés et émettre des remboursements.

Évaluation des objectifs de récupération prévus par le ministère :

Du 1er janvier au 31 décembre 2021, le taux de récupération du système de consigne sur les contenants à remplissage unique était de 68,12 %. Pour la période du 1er janvier au 31 octobre 2023, le taux s'élève à 66,6 %.

Un tableau complet des statistiques du système actuel se trouve à cette adresse : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/statistiques-ventes-recuperation-cru.pdf>.

Les objectifs de récupération du ministère proposés au projet de règlement sont de 75 % pour 2026 et de 90 % pour 2032.

Sommes versées en 2023-2024 :

- 1 M\$ pour le verre, en aides financières de RECYC-QUÉBEC découlant du Programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec.

Sommes prévues pour 2024-2025 :

- 1 M\$ en aides financières de RECYC-QUÉBEC découlant du programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec. À cet effet, le programme a été reconduit jusqu'au 28 février 2025.

QUESTION PARTICULIÈRE N°87

Fournir les prévisions budgétaires liées aux coûts des mesures pour la mise en place et la pérennisation de l'élargissement de la consigne.

Depuis le début de l'année 2020, RECYC-QUÉBEC accompagne les producteurs et premiers metteurs en marché de boissons afin d'offrir un support à la coordination de leurs travaux et réaliser des études.

De plus, en collaboration avec Boissons Gazeuses Environnement, RECYC-QUÉBEC a contribué au développement et au support financier de projets pilotes qui permettront de tester différents concepts techniques, d'expérience citoyenne, et ce, en collaboration avec plusieurs parties prenantes, notamment les municipalités, les détaillants et certaines organisations à but non lucratif à vocation sociale ou environnementale.

Sept projets pilotes ont été mis en place dans plusieurs régions du Québec et selon différents contextes démographiques entre la fin du mois de juillet 2021 et la fin juillet 2022 dans une première phase de réalisation. Une deuxième phase a été réalisée l'été 2023 afin de tester de nouveaux équipements.

Sommes engagées en 2023-2024 :

- RECYC-QUÉBEC continuera son accompagnement de l'industrie en lui apportant son expertise et son soutien financier pour de nouvelles études qui serviront, en amont de la désignation d'un organisme de gestion, à préparer le terrain au nouveau système.
- 1 M\$ pour le verre, en aides financières de RECYC-QUÉBEC découlant du Programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec.

Sommes prévues pour 2024-2025 :

- 1 M\$ en aides financières de RECYC-QUÉBEC découlant du programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec. À cet effet, le programme a été reconduit jusqu'au 28 février 2025.

De plus, le Programme pour la modernisation des équipements de récupération des contenants consignés permet d'optimiser la gestion des contenants consignés pour les détaillants par l'octroi d'une subvention à l'achat de nouveaux équipements plus performants. Ce fonds a permis de remplacer ou ajouter 1 113 nouvelles machines au Québec en trois ans et a été reconduit jusqu'au 31 mars 2025, afin de supporter les détaillants dans la transition vers le modèle modernisé.

QUESTION PARTICULIÈRE N°88

Sommes dépensées en 2023-2024 pour favoriser le traitement et le recyclage du verre ainsi que les sommes prévues pour 2024-2025.

Sommes dépensées pour 2023-2024

En 2023-2024, grâce au Programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec, RECYC-QUÉBEC a versé 1 M\$ pour un projet de recyclage du verre.

Dans le cadre du Programme de soutien au développement des débouchés et d'innovations technologiques pour le traitement de matières résiduelles au Québec, découlant du Plan d'action 2019-2024 en gestion des matières résiduelles au Québec, aucune somme n'a été versée en 2023-2024 pour le recyclage du verre.

Sommes prévues pour 2024-2025

Un montant de 1 M\$ en aides financières de RECYC-QUÉBEC découlant du programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec pourrait être versé pour un projet sur le verre. À cet effet, le programme a été reconduit jusqu'au 28 février 2025.

En 2024-2025, grâce au Programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec, RECYC-QUÉBEC pourrait verser une nouvelle somme pour un projet de recyclage du verre. Aucun nouveau projet concernant le verre n'a été déposé à ce jour.

QUESTION PARTICULIÈRE N°89

État de situation, au 31 mars 2024, sur la mise en place d'une stratégie de modernisation des systèmes de récupération de contenants de boissons en fin de vie au Québec.

Le gouvernement a annoncé le 30 janvier 2020 la modernisation de la consigne selon une approche de responsabilité élargie des producteurs (REP) et son élargissement à la grande majorité des contenants de boissons. Le projet de loi 65, présenté en septembre 2020 et adopté en mars 2021 à l'unanimité, concrétise cette volonté.

Le Règlement visant l'élaboration, la mise en œuvre et le soutien financier d'un système de consigne de certains contenants a été publié le 7 juillet 2022.

Le Règlement vise les contenants de boissons « prêtes à boire » de 100 ml à 2 litres. Il visera donc la matière des contenants de boissons qu'ils soient en plastique, verre, métal ou carton multicouches plutôt que le contenu comme c'est le cas depuis plus de 30 ans en ciblant la bière et la boisson gazeuse uniquement.

L'exercice de modernisation prévoit l'augmentation et l'harmonisation des valeurs de la consigne à 10 ¢ et 25 ¢ sur certains contenants pour tenir compte des enjeux liés à certaines matières et du format de ces contenants. Ceci devrait simplifier le fonctionnement du système.

En introduisant des obligations aux entreprises et en fixant des objectifs ambitieux de récupération et de valorisation des contenants de boissons, taux pouvant atteindre 70 % dès 2026 pour certains types de contenants jusqu'à un taux 90 % dès 2032, le gouvernement responsabilise les producteurs et premiers metteurs en marché quant à la gestion en fin de vie de leurs produits.

Comme prévu par le règlement, RECYC-QUÉBEC a désigné, l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons (AQRCB), comme nouveau gestionnaire du système de consigne élargie.

RECYC-QUÉBEC a dédié jusqu'à présent environ 4 M\$ aux projets d'accompagnement de l'industrie tels que des analyses et études permettant d'alimenter la réflexion de l'industrie visée et conséquemment son plan opérationnel et financier pour le futur système de consigne. RECYC-QUÉBEC a aussi supporté le développement de deux phases de projets pilotes qui ont eu lieu à l'été 2022 et au printemps 2023.

L'ensemble des études et analyses réalisées ou supportées par RECYC-QUÉBEC sont disponibles au public sur le site web de RECYC-QUÉBEC ou sur le site web de l'AQRCB.

RECYC-QUÉBEC continue d'accompagner l'industrie ainsi que l'OGD en lui apportant son expertise dans le déploiement du nouveau système. RECYC-QUÉBEC effectue également le suivi de l'ensemble des obligations du règlement de l'organisme de gestion désigné et effectuera, au besoin, ses recommandations à l'organisme et au ministre.

Le programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec lancé par RECYC-QUÉBEC en mars 2020 demeure en vigueur jusqu'au 28 février 2025 afin de soutenir le développement de débouchés locaux.

La mise en œuvre de la première phase du nouveau système de consigne modernisé est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2023 pour les contenants de verre, métal et plastique déjà consignés ainsi que l'ensemble des contenants d'aluminium.

La deuxième phase est prévue pour le 1^{er} mars 2025 pour les autres contenants de verre et plastique ainsi que les contenants multicouches.

QUESTION PARTICULIÈRE N°90

En 2023-2024, détailler les mesures mises en place par le ministère afin de bonifier l'offre de service des centres de tri et d'augmenter l'efficacité de ceux-ci ainsi que les sommes dépensées en 2023-2024. Fournir les prévisions budgétaires liées aux coûts de ces mesures pour la mise en place et pour la pérennisation des actions en 2024-2025 et pour les années subséquentes.

Le 11 février 2020, le ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs a annoncé la modernisation du système de la collecte sélective. Un budget initial totalisant 30,5 M\$ a été mis en place afin de soutenir cette modernisation. Il comprend différents programmes de soutien dont deux visaient les centres de tri de la collecte sélective, soit le Programme de soutien à la modernisation et au développement des centres de tri de la collecte sélective et de résidus de construction, rénovation et démolition (9,73 M\$, jusqu'en mars 2022) ainsi que le Programme d'aide aux centres de tri de la collecte sélective (7,5 M\$, jusqu'en janvier 2021). Cette modernisation comprend également un Programme de soutien au développement des débouchés et d'innovations technologiques pour le traitement de matières résiduelles au Québec (9,64 M\$ jusqu'en mars 2022). Les centres de tri de matières recyclables de la collecte sélective qui désirent faire du conditionnement des matières qu'ils trient ou améliorer ce conditionnement sont admissibles à ce programme.

Au cours de l'exercice financier 2021-2022, la presque totalité des centres de tri ont reçu des aides dans le cadre du Programme d'aide aux centres de tri de la collecte sélective. La dernière date de dépôt de demandes d'aide par les centres de tri était le 31 janvier 2021 et les derniers versements ont été effectués en 2021-2022. Au total, le montant accordé aux centres de tri dans le cadre de ce programme a été de près de 10,5 M\$. Certains de ces centres de tri de la collecte sélective ont de plus obtenu un support pour la réalisation de projets spécifiques grâce aux deux autres programmes précédemment énumérés.

Un budget supplémentaire de 30,03 M\$ a été accordé afin de bonifier le Programme de soutien à la modernisation et au développement des centres de tri de la collecte sélective et de résidus de construction, rénovation et démolition ainsi que le Programme de soutien au développement des débouchés et d'innovations technologiques pour le traitement de matières résiduelles au Québec. Les budgets pour ces deux programmes étaient disponibles jusqu'en mai 2023.

Les montants accordés au 20 mars 2024 pour ces projets sont les suivants :

EBI:

- Intégration d'un tambour d'alimentation à l'entrée du centre de tri (259 491 \$)

Enviro Connexions :

- Modernisation du centre de tri (500 000 \$)

Gaudreau Environnement :

- Diagnostic des opérations pour moderniser le centre de tri (30 000 \$), modernisation du centre de tri (500 000 \$) et ajout d'un lecteur optique pour créer le débouché multicouche, améliorer la qualité du papier et diminuer les quantités de fibres dans les rejets (500 000 \$)

GFL Environnemental (Mont-Joli) :

- Ajout d'un trieur optique pour le plastique et les contenants (327 792 \$)

GFL Environnemental (Saint-Hubert) :

- Modernisation du centre de tri (500 000 \$) et récupération et valorisation de la matière valorisable d'une granulométrie inférieure à 50 mm (2 pouces) (481 958 \$)
- La Société V.I.A. Inc (Rivière-du-Loup): Amélioration du taux de capture et de rejet (500 000 \$)

La Société V.I.A. Inc (Québec):

- Amélioration du taux de séparation des cartons et diminution des rejets (500 000 \$)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

Les Entreprises Raylobec inc.:

- Acquisition d'un tambour d'alimentation pour améliorer le flux entrant (293 523 \$)

Récupération Frontenac :

- Diagnostic des opérations pour moderniser le centre de tri (11 529 \$), agrandissement de la zone de réception et ajout d'équipement pour le traitement des matières provenant des ICI (1 000 000 \$)

Récupération Mauricie :

- Diagnostic des opérations pour moderniser le centre de tri (13 619 \$) et installation de 4 trieuses optiques et d'autres équipements pour améliorer la qualité notamment du papier mixte (500 000 \$)

Récupération Estrie :

- Étude pour amélioration globale de la performance du centre de tri (30 000 \$) et installation d'un tri optique compact en fin de ligne de tri (rejets) (500 000 \$)

Régie Intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie :

- Diagnostic des opérations pour moderniser le centre de tri (9 074 \$), modernisation du centre de tri pour améliorer la qualité des ballots, augmenter le taux de capture et la diminution des rejets et diminuer les coûts de gestion (500 000 \$), études pour identifier des débouchés locaux pour différents types de plastiques (7 503 \$), de fibres (6 300 \$) et de verre (8 750 \$) issus du centre de tri

Ressource de réinsertion Le Phare :

- Diagnostic des opérations et étude de faisabilité (30 000 \$)

Sani-Éco :

- Modifier un procédé existant et augmenter le taux de capture : diminution des matières recyclables dans les rejets (442 680 \$)

Tricentris Gatineau :

- Conversion de lecteurs optiques existants en lecteurs optiques à double éjection pour les contenants de plastique (280 633 \$)

Tricentris Terrebonne :

- Reconfiguration des lecteurs optiques aux fibres en cascades (188 899 \$)

Waste Connections Canada:

- Modernisation du centre de tri Récupération Enviro Connexions (500 000 \$)

WM Québec inc:

- Projet pour augmenter l'efficacité de la collecte pêle-mêle des matières recyclables lors d'événements d'envergure et effectuer le tri des matières sur place (200 000 \$)

QUESTION PARTICULIÈRE N°91

Fournir, pour 2023-2024, le montant des frais de gestion et des autres dépenses liés au régime de compensation ainsi que ceux de RECYC-QUÉBEC.

Le montant des frais de gestion et des autres dépenses liés au régime de compensation ainsi que ceux de RECYC-QUÉBEC sont calculés sur la base d'une année civile. Ce sont les entreprises contributrices au régime de compensation qui assument ces coûts.

Pour la compensation de 2023, les municipalités se sont vu accorder une indemnisation de 16.9 M\$ pour les frais de gestion liés aux services qu'elles fournissent relativement à la récupération et à la valorisation des matières ou catégories de matières soumises à compensation, ainsi que pour l'achat de contenants nécessaires à leur collecte. Quant à RECYC-QUÉBEC, le montant équivaut à 3.0 M\$.

QUESTION PARTICULIÈRE N°92

Fournir l'évaluation du pourcentage de matières orphelines récupérées par les services municipaux et indiquer les démarches de RECYC-QUÉBEC et du ministère pour élargir le régime à d'autres matières orphelines. Fournir les résultats de l'étude produite en 2019 concernant le taux de matière non visée dans la collecte sélective.

Les matières orphelines, ou non visées, représentaient, en 2015, 13,2 % des matières récupérées par la collecte sélective municipale, en baisse par rapport à 15 % en 2014.

Une mise à jour de cette donnée a été réalisée en 2017-2018, et les résultats indiquent que les matières orphelines, ou non visées, représentent 12,9 % des matières récupérées par la collecte sélective municipale. Cette donnée a été incluse en décembre 2019 au Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 118

Le 6 avril 2021, le ministre annonçait 14,32 M\$ afin d’optimiser le réseau des écocentres au Québec. Fournir le détail des sommes déboursées pour ce programme.

En avril 2021, le montant destiné aux projets était plutôt de 14 175 000 \$. Pour la dernière année du plan d'action, un montant supplémentaire de 2 025 000 \$ s'est ajouté, pour une enveloppe totale de 16,2 M\$. Le programme d’aide financière visant l’optimisation du réseau d’écocentres québécois prévoyait deux premières dates de dépôt des demandes en 2021-2022, deux autres en 2022-2023, puis une dernière en 2023-2024. Au total, 100 demandes ont été reçues. De celles-ci, 73 demandes ont été acceptées pour 15 régions administratives. Au 31 mars 2024, les montants engagés pour les 73 demandes acceptées totalisent plus de 8,7M\$, soit 54% de l'enveloppe de 16,2M\$. Toujours au 31 mars, des sommes de 3,8 M\$ avaient été versées.

Nombre de demandes acceptées et \$ engagé par volet	Nombre	\$
Volet 1	11	1 094 069,50 \$
Volet 2	62	7 668 149,77 \$
Total	73	8 762 219,27 \$

Nombre de projets acceptés et \$ engagé par région	Nombre de projet	\$
Abitibi-Témiscamingue	3	370 225,34 \$
Bas-Saint-Laurent	7	673 206,44 \$
Capitale-Nationale	6	529 027,66 \$
Centre-du-Québec	2	575 000,00 \$
Chaudière-Appalaches	7	943 631,10 \$
Côte-Nord	1	17 312,68 \$
Estrie	8	525 148,50 \$
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	3	664 790,00 \$
Lanaudière	4	325 000,00 \$
Laurentides	10	1 040 574,45 \$
Laval	1	150 000,00 \$
Mauricie	0	- \$
Montérégie	11	1 249 803,10 \$
Montréal	1	75 000,00 \$
Nord-du-Québec	0	- \$
Outaouais	6	548 500,00 \$
Saguenay—Lac-Saint-Jean	3	1 075 000,00 \$
Total	73	8 762 219,27 \$

Étude des crédits 2024-2025

Renseignements particuliers requis **Deuxième groupe d'opposition**

Société québécoise de récupération et de recyclage
(RECYC-QUÉBEC)

Avril 2024

QUESTION PARTICULIÈRE N° 01
2^E GROUPE D'OPPOSITION

Fournir, pour 2023-2024, le montant des frais de gestion et des autres dépenses liés au régime de compensation ainsi que ceux de RECYC-QUÉBEC.

Veuillez-vous référer à la question particulière no 91.

QUESTION PARTICULIÈRE N^o 02
2^e GROUPE D'OPPOSITION

Nombre d’employé par catégorie d’emploi travaillant chez RECYC-QUÉBEC.

	2023-2024	
	Mtl	Qc
Cadres	6	5
Professionnels	41	13
Soutiens	3	2
Techniques	14	1
Total	64	21

Liste des programmes sous la responsabilité de RECYC-QUÉBEC.

Programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec

Programme d'aide au compostage domestique et communautaire

Appel de propositions pour favoriser le développement de débouchés pour les pneus hors d'usage

Programme de soutien pour des projets visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques du secteur des ICI

Appel de propositions visant le développement de débouchés de matières ciblées

Appel de propositions visant la réduction des plastiques à usage unique et de leur impact par des stratégies d'écoconception

Appel de propositions visant la lutte au gaspillage alimentaire

Appel de propositions visant la réduction de l'utilisation de produits à usage unique

Appel de propositions pour la transition vers l'économie circulaire – Seconde édition

Programme de soutien aux communautés isolées

Programme de soutien à la gestion des matières organiques dans le secteur des industries, commerces et institutions (ICI)

Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois

Programme de soutien à la modernisation et au développement des centres de tri

Programme de soutien aux entreprises visées par la responsabilité élargie des producteurs (REP) pour la gestion des appareils ménagers et de climatisation

Programme d'appui à la recherche et au développement de produits issus du réemploi et du recyclage des pneus hors d'usage

Programme de soutien au développement des débouchés et d'innovations technologiques pour le traitement de matières résiduelles au Québec

Outils, mesures et suivis des résultats du Plan d'action GMR 19-24 (5 mesures) :

1. Modernisation des systèmes de gestion des matières recyclables
2. Réduction des plastiques et des produits à usage unique
3. Valorisation des matières organiques
4. Développement des différentes filières de récupération et autres actions structurantes
5. Aide aux communautés isolées

Aide au compostage domestique et communautaire

Programme de soutien au réemploi et recyclage des contenants de boissons

QUESTION PARTICULIÈRE N° 04
2E GROUPE D'OPPOSITION

Nombre d'inspections et vérifications réalisées pour contrôler les programmes sous la responsabilité de RECYC-QUÉBEC.

RECYC-QUÉBEC a effectué 2 241 inspections/vérifications.

Le coût des programmes de consigne pour RECYC-QUÉBEC.

Le coût des programmes de consigne pour RECYC-QUÉBEC est de 454 096 \$ pour l'année 2023-2024.

La contribution de RECYC-QUÉBEC pour les programmes de sensibilisation.

OBJECTIFS VISÉS	FOURNISSEURS	DATES DES DIFFUSIONS	COÛT
Campagne de valorisation de la matière organique (2023-2024)			
Objectifs visés : Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et RECYC-QUÉBEC travaillent en étroite collaboration dans le but de diffuser la Stratégie de valorisation de la matière organique aux clientèles visées, afin d'en faciliter la compréhension et de favoriser une intégration harmonieuse des mesures qu'elle prévoit. RECYC-QUÉBEC est responsable de la réalisation des activités d'ISÉ (information, sensibilisation, éducation) auprès des citoyens et des entreprises afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie.	LG2 MONTRÉAL INC.	2 octobre au 26 novembre 2023 et 22 janvier au 25 février 2024	2 014 048 \$
Campagne mieux consommer (2023-2024)			
Objectifs visés : Pour la campagne portant sur la réduction à la source, nous aborderons plus particulièrement le fait que la réduction à la source est le premier R de la hiérarchie des 3RV. C'est donc le plus important. Aussi, RECYC-QUÉBEC s'est engagée à préserver les ressources et réduire le gaspillage, c'est d'ailleurs un des objectifs de son plan stratégique 2022-2025.	COSSETTE COMMUNICATION INC.	20 mars 2023 au 16 avril 2023 et 2 novembre au 17 décembre 2023	845 036 \$
	TOTAL		2 859 084 \$

La contribution de RECYC-QUÉBEC au programme Verre l'Innovation.

RECYC-QUÉBEC a été invitée par Éco Entreprises Québec en septembre 2017 à co-piloter le Comité de suivi mis en place afin de suivre les projets pilotes d'expérimentation dans le cadre du programme Verre l'Innovation. Ce comité s'est réuni à trois occasions (la dernière rencontre s'étant tenue en février 2019) et rassemblait des représentants de diverses organisations en lien avec le recyclage du verre. RECYC-QUÉBEC n'a pas contribué aux travaux terrain (échantillonnage dans les centres de tri, suivi des équipements installés, etc.) réalisés dans les différentes projets pilotes, ni à la réalisation du bilan qui a été publié à l'hiver 2019. RECYC-QUÉBEC n'a collaboré à aucune nouvelle action ayant pu être réalisée par Éco Entreprises Québec depuis le dépôt de ce rapport.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION PARTICULIÈRE No 08
2^E GROUPE D'OPPOSITION

Le titre, le nombre, le coût et le mandataire pour chaque étude à laquelle a contribué financièrement RECYC-QUÉBEC.

Nombre d'études durant l'année financière 2023-2024 : 11

Mandataire	Titre	Coût
MARKETING QUINTUS S.E.N.C.	Développement d'outils de communication et d'une campagne de sensibilisation et d'éducation sur la réduction des produits à usage unique	35 500 \$
LABORATOIRES DE MATIERE SOMBRE	Documenter le futur de l'économie circulaire des matériaux construction	50 000 \$
ONE EARTH INITIATIVE SOCIETY	Partenariat pour encourager la réduction à la source	120 000 \$
RÉSEAU ENVIRONNEMENT	Mettre en place et de gérer un programme d'excellence en gestion des matières résiduelles pour les organismes municipaux	28 525 \$
STRATÉGIE ORGANISATION ET MÉTHODE SOM INC.	Satisfaction ICI et organismes municipaux	38 400 \$
STRATZER CONSEILS INC	Étude tarification incitative matières résiduelles élimination	32 943 \$
ASS. ORGANISMES MUNICIPAUX GESTION	Mettre sur pied un protocole de partenariat permettant d'améliorer les communications	25 000 \$
STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE	Étude de faisabilité sur l'implantation de déchiquetage de pneus hors d'usage aux Îles-de-la-Madeleine et en région éloignée	26 425 \$
DIVERT NS	Analyse de cycle de vie (ACV) débouchée québécois pour les pneus	7 500 \$
THE NATURAL STEP CANADA INC	Soutenir l'organisation du premier Sommet canadien de l'économie circulaire.	10 000 \$
SOLINOV INC.	Étude sur la gestion des matières organiques du secteur ICI au Québec	88 849 \$
Total		463 141 \$

QUESTION PARTICULIÈRE NO 09
2E GROUPE D'OPPOSITION

En vertu de l'entente entre RECYC-QUÉBEC et les fabricants de bières, qui prévoit des pénalités sur chaque contenant à remplissage unique vendu au-delà de 37,5 % des ventes totales d'une compagnie au Québec. Fournir le pourcentage (%) des ventes de bière faite en contenant à remplissage unique et, le cas échéant, le montant des pénalités réclamées aux fabricants.

En 2022, 1,37 milliard de contenants à remplissage unique ont été mis en marché sur un total de 1,48 milliard, soit 93 % des contenants.

L'article 24 ayant été retiré de l'Entente le 31 décembre 2017, aucune pénalité n'a pu être réclamée aux fabricants depuis 2020.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 10
2^E GROUPE D'OPPOSITION

Fournir, pour la dernière année (2023-2024) les montants :

- a) De consignes perçus ainsi que ceux de consignes remboursées
- b) Remis par les commerçants aux gens ayant rapporté leurs contenants
- c) Des primes à la manutention octroyées aux détaillants ainsi que le montant de cette prime par contenant et les conditions d'applications de cette prime
- d) Des primes à la manutention octroyées aux organismes et coopératives de valorisation ainsi que le montant de cette prime par contenant et les conditions d'application de cette prime.

a) De consignes perçus ainsi que ceux de consignes remboursées	87 457 174 \$
b) Remis par les commerçants aux gens ayant rapporté leurs contenants	65 929 516 \$
c) Des primes à la manutention octroyées aux détaillants ainsi que le montant de cette prime par contenant et les conditions d'applications de cette prime Selon l'article 30 de l'Entente portant sur la consignation, la récupération et le recyclage des contenants à remplissage unique de bière (Le 1er janvier 2022), le détaillant reçoit une prime de 0,02 \$ par contenant pour compenser ses coûts de manutention et d'entreposage.	14 699 181 \$
d) Des primes à la manutention octroyées aux organismes et coopératives de valorisation ainsi que le montant de cette prime par contenant et les conditions d'application de cette prime. Ces montants consistent à des primes à la performance pour supporter et encourager financière la mise en place d'un service de retour, de tri et de remboursement de contenants consignés avec des partenaires.	8 500 \$

QUESTION PARTICULIÈRE N° 11
2^E GROUPE D'OPPOSITION

- Fournir, pour la dernière année (2023-2024) :
- a) Tout document relatif aux versements dus à RECYC-QUÉBEC en vertu du point 31 de l'entente courante portant sur la consignation entre RECYC-QUÉBEC et ABQ.
 - b) Tout document relatif aux versements dus à RECYC-QUÉBEC en vertu du point 31 de l'entente courante portant sur la consignation entre RECYC-QUÉBEC et BGE.

a) L'article 31 de l'entente courante portant sur la consignation entre RECYC-QUÉBEC et ABQ se lit comme suit:

31. Un récupérateur qui, au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre de chaque année, récupère un nombre de contenants recyclables de bière et de contenants recyclables de boissons gazeuses visés par l'entente sur les boissons gazeuses, en dérogation des proportions indiquées ci-dessous du nombre de contenants recyclables qu'il a vendus, livrés ou donnés au cours de cette période pour vente ou revente au Québec, doit verser à RECYC-QUÉBEC la contribution non remboursable suivante pour chaque unité de contenants à l'égard de laquelle il était tenu de percevoir une consigne en vertu de l'entente en deçà des proportions ci-après établies :

	Contenants recyclables en aluminium	Contenants recyclables en acier, en plastique et autres	Contenants recyclables en verre
Quantité minimum et contribution unitaire non remboursable	50% / 0,00\$	50% / 0,03\$	10% / 0,10\$ 25% / 0,07\$ 50% / 0,05\$

Malgré ce qui précède, lorsqu'un récupérateur, au cours d'une période donnée, a adhéré à la fois à la présente entente et à l'entente sur les boissons gazeuses, seuls les contenants recyclables de bière qu'il a récupérés au cours de cette période sont considérés aux fins de cet article 31, et les contenants recyclables de boissons gazeuses visés par l'entente sur les boissons gazeuses qu'il a récupérés au cours de la même période sont considérés aux fins du paragraphe 5.5 de cette entente sur les boissons gazeuses.

RECYC-QUÉBEC peut, selon qu'elle l'estime à propos eu égard au juste partage des obligations de récupération en vertu de l'entente et des coûts inhérents, dispenser aux conditions qu'elle détermine un récupérateur d'une obligation incombant à ce dernier en raison du présent article, notamment lorsqu'un récupérateur démontre qu'une insuffisance du nombre de contenants récupérés est liée en grande partie à une situation exceptionnelle ayant un impact significatif sur la récupération, ou à une configuration des canaux de distribution qui, dans les deux cas, ne lui est pas imputable. La demande de dispense du récupérateur doit être transmise au plus tard le 28 février de l'année suivant l'expiration de la période de douze mois se terminant le 31 décembre précédent et être accompagnée de tout document à l'appui. RECYC-QUÉBEC doit alors réduire la contribution non remboursable exigible en fonction de cette portion du nombre dérogatoire attribuable, selon elle, à la fluctuation exceptionnelle des ventes. RECYC-QUÉBEC peut rejeter toute demande jugée tardive. Une demande de dispense n'a pas pour effet de suspendre les obligations d'un récupérateur en vertu de l'entente.

Pour 2023-2024 :

Versements dus à RECYC-QUÉBEC en vertu du point 31 de l'entente courante portant sur la consignation entre RECYC-QUÉBEC et ABQ	85 783 \$
--	-----------

b) L'équivalent de l'article 31 dans l'entente portant sur la consignation entre RECYC-QUÉBEC et BGE est l'article 5.5. Cette article se lit comme suit:

5.5 Un récupérateur qui, au cours de chaque année civile, récupère en vertu des présentes un nombre de contenants recyclables consignés en dérogation des proportions indiquées ci-dessous du nombre de contenants recyclables consignés qu'il a vendus, livrés ou donnés au cours de cette période pour vente ou revente au Québec, doit verser à B.G.E. la contribution non remboursable suivante pour chaque unité de contenant à l'égard de laquelle il était tenu de percevoir une consigne en vertu de l'Entente en deçà ou en excédent des proportions ci-après établies :

	Contenants recyclables en aluminium	Contenants recyclables en acier ou en plastique	Contenants recyclables en verre
Quantité minimum et contribution unitaire non remboursable	50 % / 0,01 \$	50 % / 0,03 \$	50 % / 0,05 \$
Quantité maximum et contribution unitaire non remboursable	125 % / 0,02 \$	n/a	n/a

B.G.E. peut, selon qu'elle l'estime à propos eu égard au juste partage des obligations de récupération en vertu de l'Entente et des coûts inhérents, dispenser aux conditions qu'elle détermine un récupérateur d'une obligation incombant à ce dernier en raison de ce paragraphe 5.5, notamment lorsqu'un récupérateur démontre à sa satisfaction qu'une insuffisance ou un excédent du nombre de contenants recyclables récupérés est liée en grande partie à une situation exceptionnelle ayant un impact significatif sur la récupération, ou à une configuration des canaux de distribution qui, dans les deux cas, ne lui est pas imputable. La demande de dispense du récupérateur doit être transmise au plus tard le 28 février de l'année suivant l'expiration de la période de douze mois se terminant le 31 décembre précédent et être accompagnée de tout document à l'appui. B.G.E. peut rejeter toute demande jugée tardive. Une demande de dispense n'a pas, en elle-même, pour effet de suspendre les obligations d'un récupérateur en vertu des présentes.

BGE n'est pas soumis à la divulgation des données de ses états financiers.

État de situation de l'entente avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE-Québec).

L'Entente entre ARPE-Québec et RECYC-QUÉBEC concernant la récupération et le recyclage des produits électroniques a été signée en novembre 2023. Cette Entente est valide du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027.

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/responsabilite-elargie-producteurs/produits-electroniques>

État de situation du taux et tonnage du plastique récupéré, taux et tonnage valorisé, taux et tonnage recyclé au Québec, taux et tonnage de plastique* envoyé à l'enfouissement. Ventiler par catégorie de plastique.

Selon les données du Bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles au Québec produit par RECYC-QUÉBEC, 21 % des plastiques recyclables consommés par le secteur municipal sont récupérés, triés et acheminés aux fins de recyclage. Le taux global d'acheminement aux fins de recyclage pour l'ensemble des matières de la collecte sélective municipale était de 47 %.

De plus, les entreprises qui recyclent les plastiques et qui ont répondu au Bilan 2021 ont traité 92 000 tonnes de plastiques. Le PET, le HDPE, le LDPE, le PP, le PS, le PVC, le polycarbonate (PC) et l'acrylonitrile butadiène styrène (ABS) constituent les principales résines recyclées. 71 % des matières reçues provenait du Québec, le reste étant importé.

Le prochain Bilan portera sur l'année 2023 et les résultats seront disponibles à l'automne 2024.

Réalisée en 2019-2020 par RECYC-QUÉBEC, la plus récente étude de caractérisation des matières éliminées provenant des secteurs municipaux, ICI et CRD indique que les plastiques composent 9,6 % des quantités éliminées, soit 471 000 tonnes. Il s'agit d'une baisse de 14 % par rapport à la dernière étude réalisée en 2011. Les sacs, pellicules et films sont les principaux plastiques éliminés, représentant près de 45 % du total.

Les détails de cette étude sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/caracterisation-elimination2019-2020.pdf>

Pour le système de consigne publique, seul le PET est utilisé comme contenant pour les boissons gazeuses. 6 163 tonnes de PET furent mises en marché du 1er janvier au 31 octobre 2023 (la consigne ayant passée sous REP au 1er novembre 2023). 3 482 tonnes furent recyclées pour un taux de récupération de 56,5 %.

État de situation du taux et tonnage de verre récupéré, taux et tonnage de verre recyclé, taux et tonnage de verre valorisé, taux et tonnage de verre recyclé au Québec, taux et tonnage de verre envoyé à l'enfouissement.

Selon les données du Bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles au Québec produit par RECYC-QUÉBEC, 23 % du verre généré par le secteur municipal est récupéré, trié et acheminé aux fins de recyclage. Le taux global d'acheminement aux fins de recyclage pour l'ensemble des matières de la collecte sélective municipale était de 47 %.

De plus, les conditionneurs et recycleurs de verre québécois qui ont répondu au Bilan 2021 ont traité 155 000 tonnes de verre, dont 78 % provenaient du Québec. Le verre reçu provenait à 28 % de centres de tri de la collecte sélective et 17 % provenait du système de consigne québécois.

Il est également à noter qu'en 2021 ce sont 92 000 tonnes de verre que les centres de tri n'ont pu expédier vers des conditionneurs et recycleurs et qui ont plutôt été acheminées vers des lieux d'enfouissement technique pour être utilisées en recouvrement journalier ou pour d'autres usages tels l'aménagement de chemins d'accès.

Le prochain Bilan portera sur l'année 2023 et les résultats seront disponibles à l'automne 2024.

Réalisée en 2019-2020 par RECYC-QUÉBEC, la plus récente étude de caractérisation des matières éliminées provenant des secteurs municipaux, ICI et CRD indique que le verre représente 1,6 % des quantités éliminées, soit 78 000 tonnes. Il s'agit d'une baisse de 9 % par rapport à la dernière étude réalisée en 2011.

Les détails de cette étude sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/caracterisation-elimination2019-2020.pdf>

Pour le système de consigne publique, 27 748 tonnes de verre furent mises en marché du 1er janvier au 31 octobre 2023 (la consigne ayant passée sous REP au 1er novembre 2023). 15 336 tonnes furent recyclées pour un taux de récupération de 55,3 %.

État de situation du taux et tonnage de papier/carton récupéré, taux et tonnage recyclé, taux et tonnage valorisé, taux et tonnage recyclé au Québec, taux et tonnage envoyé à l'enfouissement.

Selon les données du Bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles au Québec produit par RECYC-QUÉBEC, 71 % du papier et carton recyclable consommé par le secteur municipal est récupéré, trié et acheminé aux fins de recyclage. Le taux global d'acheminement aux fins de recyclage pour l'ensemble des matières de la collecte sélective municipale était de 47 %.

De plus, parmi les papetières en activité au Québec en 2021, 14 d'entre elles ont reçu des fibres récupérées afin de les recycler, pour un total de 1 550 000 tonnes, une hausse de 9 % comparativement à 2018. De ce total de matières recyclées par les papetières environ 47 % provenait du Québec.

Le prochain Bilan portera sur l'année 2023 et les résultats seront disponibles à l'automne 2024.

Réalisée en 2019-2020 par RECYC-QUÉBEC, la plus récente étude de caractérisation des matières éliminées provenant des secteurs municipaux, ICI et CRD indique que le papier et le carton représentent 11,5 % des quantités éliminées, soit 564 000 tonnes. Il s'agit d'une hausse de 4 % par rapport à la dernière étude réalisée en 2011. Près des deux tiers de ce papier et carton éliminé se compose de carton, qu'il soit ondulé, plat, pressé ou qu'il s'agisse d'emballages composés de papier kraft.

Les détails de cette étude sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/caracterisation-elimination2019-2020.pdf>.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 16
2^E GROUPE D'OPPOSITION

Fournir les résultats atteints pour chaque matière couverte par la REP pour la dernière année écoulée.

Les derniers résultats disponibles sont ceux de l'année 2022. Les résultats de l'année 2023 seront disponibles à l'automne 2024.

Catégorie: Produits électroniques

	Taux de récupération par sous-catégorie										Nb points de dépôt
année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
2022	70%	12%	63%	62%	7%	14%	N/A	86%	1%	N/A	1132

(1) ISÉ: Information, sensibilisation et éducation

Sous-catégories:

- 1: ordinateurs de bureau
2: ordinateurs portables, tablettes et lecteurs de livres électroniques
3: écrans d'ordinateurs et téléviseurs
4: imprimantes, numériseurs, télécopieurs et photocopieurs
5: téléphones cellulaires et satellitaires
6: téléphones sans fil et conventionnels, téléavertisseurs et répondeurs téléphoniques
7: claviers, souris, câbles, connecteurs, chargeurs et télécommandes conçus pour être utilisés avec un produit visé

8: matériel audio et vidéo non portable (ex. consoles de jeux vidéo et leurs périphériques, lecteurs, enregistreurs, graveurs, haut-parleurs conçus pour être utilisés avec un système audio-vidéo...)
9: matériel audio et vidéo portable (ex. baladeurs numériques, récepteurs radios, appareils photos numériques, caméscopes...)
10: autres produits (ex. routeurs, serveurs, disques durs, clés USB, webcams, écouteurs...)

Catégorie: Peintures et leurs contenants

année	Taux de récupération par sous-catégorie			Nb points de dépôt
	1	2	3	
2022	133%	*	44%	1200

Sous-catégories:

- 1: peintures au latex
2: peintures à l'alkyde ou à émail, peintures à métal et antirouille, autres types de peinture que ceux visés aux paragraphes 1 et 3, teintures, apprêts, vernis, laques, produits de traitement ou de protection du métal, du bois ou de la maçonnerie ainsi que toute préparation de même nature destinée à des fins d'entretien, de protection ou de décoration
3: peintures en aérosols et leurs contenants ainsi que les contenants de toutes sortes utilisés pour la mise sur le marché des produits visés aux paragraphes 1 et 2
* Les taux de récupération des sous-catégories 1 et 2 sont combinés et présentés dans la colonne de la sous-catégorie 1

Catégorie: Huiles, liquides de refroidissement et antigels, leurs filtres et contenants et autres produits assimilables

année	Taux de récupération par sous-catégorie					Nb points de dépôt
	1	2	3	4	5	
2022	71%	76%	79%	33%	**	1484

Sous-catégories:

1: huiles minérales, synthétiques ou végétales qui sont destinées à la lubrification, à l'isolation ou au transfert de chaleur dans des véhicules ou équipements motorisés ou au fonctionnement des systèmes hydrauliques ou de transmission ainsi que les fluides à freins, à l'exclusion des huiles qui se consomment à l'usage telles que les huiles destinées à être mélangées au carburant d'un moteur à combustion, les huiles à glissière de machine-outil, les huiles à chaîne pour scie mécanique, les huiles pour étirage, estampage, formage ou démoulage, les huiles de forage, les huiles de lubrification pour convoyeur, les huiles de dépoussiérage, les huiles pénétrantes et les huiles antirouille

2: contenants de 50 litres ou moins utilisés pour la mise sur le marché des produits visés au paragraphe 1, incluant ceux utilisés pour la mise sur le marché des huiles exclues à ce paragraphe, ainsi que les contenants aérosols utilisés pour la mise sur le marché de nettoyeurs à freins

3: filtres à huile utilisés pour les moteurs à combustion interne, les systèmes hydrauliques et les transmissions, filtres utilisés pour les systèmes de chauffage au mazout léger et les réservoirs d'entreposage d'huile, filtres à liquide de refroidissement et à antigel ainsi que les filtres à diesel qui sont assimilés à des filtres à huile pour les fins de l'application du présent règlement

4: liquides de refroidissement et antigels utilisés dans des véhicules, de la machinerie ou des équipements motorisés, à l'exception des liquides de refroidissement et antigels d'origine végétale ou utilisés pour le déglaceage des aéronefs

5: contenants de 50 litres ou moins utilisés pour la mise sur le marché des produits visés au paragraphe 4 (l'article 52 alinéa 3 permet de déclarer la sous-catégorie 5 en combinaison avec la sous-catégorie 2)

** Les taux de la sous-catégorie 5 sont combinés à ceux de la sous-catégorie 2 et indiqués dans la sous-catégorie 2

Catégorie: Lampes au mercure

année	Taux de récupération par sous-catégorie			Nb points de dépôt
	1	2	3	
2022	67%	10%	46%	893

Sous-catégories:

- 1: tubes fluorescents
- 2: lampes fluocompactes
- 3: tout autre type de lampe contenant du mercure

Catégorie: Piles et batteries

année	Taux de récupération par sous-catégorie		Nb points de dépôt
	1	2	
2022	35%	42%	4201

Sous-catégories:

- 1: les piles rechargeables de toute forme et les batteries constituées de telles piles, à l'exception des piles plomb-acide, des piles conçues pour être utilisées dans un véhicule automobile et des piles conçues et destinées exclusivement à des fins industrielles
- 2: les piles boutons à usage unique, les batteries constituées de telles piles, les autres piles à usage unique et les batteries constituées de telles piles

Catégorie: Appareils ménagers et de climatisation

année	Taux de récupération par sous-catégorie				Nb points de dépôt
	1	2	3	4	
2022	19%	0%	18%	0,4%	517

Sous-catégories:

- 1 : les appareils de réfrigération et de congélation, conçus et destinés à un usage domestique servant à la conservation ou à l'entreposage d'aliments ou de boissons, notamment les réfrigérateurs, les congélateurs, les celliers réfrigérants, les refroidisseurs à vin et les distributeurs d'eau
- 2 : les appareils de réfrigération et de congélation, conçus et destinés à un usage commercial ou institutionnel, servant à la conservation ou à l'entreposage, notamment les réfrigérateurs, les congélateurs, les cellules de refroidissement, les celliers réfrigérants, les refroidisseurs à vin, les présentoirs réfrigérés, les machines à glaçons, les distributeurs automatiques d'aliments ou de boissons réfrigérants et les centres de boissons
- 3: les climatiseurs, les thermopompes et les déshumidificateurs;
- 4: les cuisinières, les fours encastrables, les surfaces de cuisson encastrables, les lave-vaisselles, les machines à laver et les sèche-linges, lesquels sont conçus et destinés à un usage domestique

QUESTION PARTICULIÈRE No 17
2^E GROUPE D'OPPOSITION

Fournir les résultats du soutien financier aux projets de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Soutien financier aux projets de lutte contre le gaspillage alimentaire:

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) - Plan d'action GMR 2019-2024

Action 10.1 - Programme de soutien pour mesurer et contrer le gaspillage alimentaire (réalisation de diagnostic et mise en œuvre d'un plan d'action par organisation ou secteur)

		2023-2024
9309-4910 QUEBEC INC.	Soutien financier contre le gaspillage alimentaire	151 884 \$
COOPERATIVE RADISH	Soutien financier contre le gaspillage alimentaire	97 410 \$
SOLIDARITÉ CITOYENNE PORTNEUF	Soutien financier contre le gaspillage alimentaire	27 188 \$
TOUJOURS BON INC.	Soutien financier contre le gaspillage alimentaire	165 804 \$
TOTAL		442 287 \$

Recyc-Québec

Économie circulaire

		2023-2024
DISPERSA INC.	Aide financière pour surfactant fait à partir de résidus alimentaires	50 000 \$
LA VALLEE DU MOULIN INC.	Aide financière pour augmenter la production de 60% grâce à l'ajout de 7 900 pi2 de serres supplémentaires.	50 000 \$
TOTAL		100 000 \$

Fonds Moins c'est plus

		2023-2024
La Ruche	Contributions financières directement en lien avec la lutte contre le gaspillage alimentaire	98 500 \$
TOTAL		98 500 \$

Étude des crédits 2024-2025

Renseignements particuliers requis **Troisième groupe d'opposition**

Société québécoise de récupération et de recyclage
(RECYC-QUÉBEC)

Avril 2024

**QUESTION PARTICULIÈRE N°01
3^E GROUPE D'OPPOSITION**

Indiquer si le ministère a reçu les trois rapports de reddition de compte pour les trois premiers projets de biométhanisation en marche : Ville de Saint-Hyacinthe, MRC du Rocher-Percé et Ville de Rimouski.

Veuillez-vous référer à la question particulière 3 no 116 du MELCC.

QUESTION PARTICULIÈRE N°02
3^E GROUPE D'OPPOSITION

Ventilation des LET en activité au 31 mars 2024, en fonction :

- a. des émissions de GES de chaque LET (à jour);**
 - b. de la contribution d'émissions de GES pour chaque LET par rapport au bilan total des émissions de GES du Québec.**
-

Veuillez-vous référer à la question particulière no 82 du MELCC.

QUESTION PARTICULIÈRE N°03
3^E GROUPE D'OPPOSITION

Ventilation des LES en activité au 31 mars 2024, en fonction :

- a. des émissions de GES de chaque LES (à jour);**
- b. de la contribution d'émissions de GES pour chaque LES par rapport au bilan total des émissions de GES du Québec.**

Veuillez-vous référer à la question particulière no 83 du MELCC.

Fournir tous les documents ou notes relatifs au portrait global de la gestion des matières résiduelles au Québec, ventilé par région, incluant :

- a) le taux de récupération et de réutilisation des matières, ventilé par matières;**
- b) la quantité de matériaux recyclables ou réutilisables qui finissent dans des sites d'enfouissement;**
- c) la quantité de déchets produits, par catégorie.**

Selon les données du Bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles au Québec produit par RECYC-QUÉBEC, voici les principaux taux atteints :

- Collecte sélective : 47 % des matières recyclables consommées par le secteur municipal sont récupérées, triées et acheminées aux fins de recyclage
 - Papier et carton : 71 %
 - Métal : 48 %
 - Plastique : 21 %
 - Verre : 23 %
- Consigne : 60,1 % des contenants consignés à remplissage unique sont récupérés et recyclés (en poids)
 - Verre : 53,9 %
 - Aluminium : 68,4 %
 - Plastique : 60 %
- Pneus : 100 % des pneus traités sont réutilisés (0,3 %), recyclés (82 %) ou valorisés (18 %)
- Résidus de construction, rénovation et démolition :
 - 53 % des résidus sont récupérés et acheminés vers un centre de tri
 - 47 % des matières sortantes des centres de tri de résidus de CRD sont acheminées vers le recyclage et la valorisation énergétique
- Matières organiques : 42 % des matières organiques sont récupérées et recyclées (excluant les résidus agroalimentaires)
 - Secteur municipal : 48 %
 - Résidus verts et alimentaires : 43 %
 - Boues municipales : 57 %
 - Secteur ICI :
 - Boues et résidus de papetières : 49 %
 - Autres résidus ICI : 8 %
 - Boues et résidus agroalimentaires : 97 %

Selon les données pour 2021 ce sont 5 766 000 tonnes de matières résiduelles qui ont été éliminées, auxquelles on doit ajouter 394 000 tonnes de boues éliminées, pour un total de 6 160 000 tonnes. De plus, 2 736 000 tonnes de matières ont été utilisées en 2021 en recouvrement journalier ou autres usages (ex. : construction de chemins d'accès) dans les lieux d'enfouissement.

Réalisée en 2019-2020 par RECYC-QUÉBEC, la plus récente étude de caractérisation des matières éliminées provenant des secteurs municipaux, ICI et CRD indique que les matières organiques composent 30,1 % des quantités éliminées, suivies par les matières recyclables (25,2 %). L'élimination de ces deux catégories de matières est toutefois en baisse par rapport à la dernière étude réalisée en 2011, où les matières organiques et les matières recyclables représentaient respectivement 43,3 % et 25,8 % des matières éliminées provenant des trois secteurs. Parmi les autres matières éliminées en 2019, on retrouve les résidus de CRD (28,3 %), les textiles (5,9 %), les encombrants (4,4 %) et les résidus domestiques dangereux (1,2 %). Le reste (4,9 %) se compose de matières autres, non identifiées.

Le prochain Bilan portera sur l'année 2023 et les résultats seront disponibles à l'automne 2024. De plus, une étude de caractérisation à l'élimination a été réalisée en 2023 et les résultats seront aussi disponibles à l'automne 2024.

État de la situation, au 31 mars 2024, des débouchés du verre au Québec.

Veillez-vous référer à la question particulière no 84.

QUESTION PARTICULIÈRE N°06
3^E GROUPE D'OPPOSITION

État de situation, au 31 mars 2024, sur la mise en place d'une stratégie de modernisation des systèmes de récupération de contenants de boissons en fin de vie au Québec.

Veuillez-vous référer à la question particulière no 89.

État de situation, au 31 mars 2024, de la modernisation de système de consigne au Québec

Veillez-vous référer à la question particulière no 86.

État de situation, au 31 mars 2024, de la modernisation de système de collecte sélective

Le 11 février 2020, le gouvernement du Québec allait de l'avant avec la modernisation de la collecte sélective selon une approche de responsabilité élargie des producteurs. Afin d'amorcer cette ambitieuse réforme, des modifications à la Loi sur la qualité de l'environnement étaient nécessaires. À cet effet, le projet de loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective a été adopté à l'unanimité le 11 mars 2021 et le Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles est entré en vigueur le 7 juillet 2022.

Grâce à cette réforme, ce sont les producteurs qui ont dorénavant la responsabilité de l'ensemble de la chaîne de valeur, de la récupération jusqu'à la valorisation des contenants non consignés, emballages et imprimés. Pour les services de proximité, tels que la collecte et le transport, les partenariats avec les organismes municipaux seront favorisés, notamment pour faciliter les relations avec les citoyens et assurer un meilleur arrimage avec les autres collectes.

Les producteurs seront désormais imputables de la performance du système. Ils devront notamment optimiser le système, améliorer la qualité du tri de manière à répondre aux besoins des marchés locaux, assurer la traçabilité des matières jusqu'à leur destination finale, réaliser des activités de recherche et de développement de débouchés locaux et d'innovations technologiques et atteindre les objectifs ambitieux prévus à la réglementation.

À terme, ce système de collecte sélective permettra d'augmenter considérablement les quantités de matières récupérées et valorisées chaque année, de favoriser l'écoconception des contenants, emballages et imprimés, d'assurer le développement des débouchés locaux et ainsi de réduire notre dépendance aux marchés d'exportation.

Il était primordial de revoir les systèmes de collecte sélective et de consigne en renforçant leur complémentarité plutôt que de les opposer. Il est ainsi prévu qu'un mécanisme d'arrimage entre les deux systèmes soit mis en place. Ces réformes majeures permettront notamment de redonner confiance aux citoyens quant au recyclage.

La réforme qui se mettra en place graduellement dans les prochains mois, jusqu'au 31 décembre 2024, répond notamment aux recommandations du Comité d'action pour la modernisation de la récupération et du recyclage, mis en place au printemps 2019. Quatre groupes de travail, formés de représentants de différentes parties prenantes, ont également été mis en place au printemps 2020 afin de compléter et mettre à jour le portrait de la situation et d'alimenter les réflexions entourant les travaux législatifs et réglementaires.

L'approche de REP qui a été retenue pour la modernisation de ce système confie la gestion en fin de vie des produits visés aux personnes qui les commercialisent, les mettent en marché ou les distribuent. Ce type de gestion leur laisse le choix des moyens utilisés pour atteindre les résultats prescrits par le règlement, dont des taux de récupération, de valorisation et de valorisation locale.

Le 24 octobre 2022, RECYC-QUÉBEC a désigné Éco Entreprises Québec (ÉEQ) comme organisme de gestion désigné (OGD) pour le système modernisé de collecte sélective. ÉEQ est ainsi responsable de représenter les personnes visées dans leur obligation d'élaborer, de mettre en œuvre et de financer chacun des systèmes modernisés. L'OGD est aussi responsable d'encadrer et de soutenir la gestion des différents produits visés sur l'ensemble de la chaîne de valeur, sur le territoire québécois, jusqu'à leur valorisation.

Plusieurs étapes sont prévues dans le déploiement du système de collecte sélective modernisée. Pour en savoir plus : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/consigne-collecte/ligne-temps-collecte-selective.pdf>.

État de situation, au 31 mars 2024, de la réduction du gaspillage alimentaire et de la stratégie gouvernementale en préparation. Inclure tout document du chantier de réflexion.

Le MELCCFP, le MAPAQ et RECYC-QUÉBEC coordonnent un chantier visant la lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire (LPGA). Ce chantier mobilise les partenaires du secteur et les acteurs gouvernementaux concernés.

Le ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec (MAPAQ) a publié, en mars 2022, un portrait des initiatives en matière de réduction du gaspillage alimentaire au Québec qui illustre la grande variété des initiatives, à toutes les étapes de la chaîne bioalimentaire, et sur l'ensemble du territoire.

En juin 2022, RECYC-QUÉBEC a publié une étude de quantification des pertes et du gaspillage alimentaires au Québec en collaboration avec la Ville de Montréal et réalisée par Value Chain Management International. L'étude a permis d'établir que les pertes et le gaspillage ainsi que les GES associés ont lieu à toutes les étapes du système bioalimentaire.

La poursuite des travaux du chantier sur la LPGA prévoit :

- L'élaboration d'un plan de coordination concerté des initiatives des acteurs impliqués, tant sectoriels que gouvernementaux;
- La détermination d'une cible québécoise de réduction des pertes et du gaspillage alimentaire
- L'identification de mesures structurantes pour atteindre la cible de réduction.

QUESTION PARTICULIÈRE N°10
3^E GROUPE D'OPPOSITION

Fournir la ventilation des compensations versées aux municipalités en 2023-2024.

Les compensations versées aux municipalités sont calculées à partir des coûts déclarés pour une année civile.

Les compensations versées aux municipalités au cours de l'année 2023-2024 totalisent un montant de 214,9 M\$.

QUESTION PARTICULIÈRE N°11
3^E GROUPE D'OPPOSITION

Fournir, pour 2023-2024, le montant des frais de gestion et des autres dépenses liés au régime de compensation ainsi que ceux de RECYC-QUÉBEC.

Veuillez-vous référer à la question particulière no 91.

QUESTION PARTICULIÈRE N°12
3^E GROUPE D'OPPOSITION

Fournir l'évaluation du pourcentage de matières orphelines récupéré par les services municipaux et indiquer les démarches de RECYC-QUÉBEC et du ministère pour élargir le régime à d'autres matières orphelines.

Veillez-vous référer à la question particulière no 92.